

18

**CUIR,
TEXTILE ET
HABILLEMENT**

**DESIGN DE MODE
DESSIN DE PATRONS**

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

la
**FORMATION
PROFESSIONNELLE et
TECHNIQUE**

Québec 

**CUIR,
TEXTILE ET
HABILLEMENT**

**DESIGN DE MODE
DESSIN DE PATRONS**

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1996 – 96-0434

ISBN : 2-550-30497-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1996

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Recherche et rédaction

Mireille Lehoux
Chargée de recherche

Coordination

Francine St-Georges
Agente de développement pédagogique

Editique

Denise Lasnier
Agente de secrétariat

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la
Division des services linguistiques du Ministère

Responsable du secteur

Cuir, textile et habillement

Jean-Pierre Fons

AVANT-PROPOS

Au cours des dernières années, l'industrie de l'habillement a dû s'adapter rapidement aux nouvelles règles concurrentielles imposées à la fois par les progrès technologiques et par la libéralisation des échanges commerciaux. En outre, le rythme accéléré des collections, le nombre accru de modèles ainsi que l'importance du design et de la qualité du produit ont sensiblement modifié l'importance relative des tâches liées à la conception et à la production industrielle de vêtements.

L'étude préliminaire a pour but de préciser les répercussions des changements d'ordre structurel, organisationnel et culturel qu'a connus l'industrie de la mode sur la répartition des tâches et des responsabilités, de même que sur les compétences attendues et le volume d'emploi pour les fonctions de designer et de patroniste dans le secteur de l'habillement. Nous situerons le programme d'études collégiales *Design de mode* par rapport au programme d'études professionnelles *Conception et techniques vestimentaires* afin de déterminer les liens qui existent entre ces formations.

Pour connaître la nature des besoins de formation, plusieurs entretiens ont eu lieu avec des ministères ainsi que des organismes parapublics et non gouvernementaux associés à l'industrie de l'habillement. Nous avons également consulté au-delà de soixante designers et patronistes afin de mettre en évidence les fonctions respectives de ces personnes.

Les chiffres d'appel renvoient aux Références, p. 75

Table des matières

1	PRÉSENTATION DU CHAMP DE RECHERCHE	1
1.1	Fonctions de travail	1
1.2	Secteurs d'activité économique	2
2	ANALYSE CONTEXTUELLE	7
2.1	Données conjoncturelles	7
2.2	Évolution de la situation internationale	10
2.3	Changements technologiques	13
2.4	Perspectives d'avenir	14
3	CARACTÉRISTIQUES DES FONCTIONS DE TRAVAIL	17
3.1	Métiers et professions	17
3.2	Conditions générales d'exercice	18
3.3	Description des principales tâches	19
3.4	Compétences associées	21
4	MARCHÉ DU TRAVAIL	27
4.1	Répartition de l'emploi	27
4.2	Situation de l'emploi	28
4.3	Prévision des besoins en main-d'oeuvre	29
5	FORMATION	31
5.1	Programmes et lieux de formation	34
5.2	Évolution de l'effectif	34
5.3	Évolution du placement	40
5.4	Synergie entre le milieu scolaire et l'industrie	45

6	SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS	49
6.1	Tendances et évolution	49
6.2	Jonction du travail, de la formation et de l'emploi	49
6.3	Recommandations	50
ANNEXE I	Programmes de l'extérieur du Québec	53
ANNEXE II	Programmes du Québec	59
ANNEXE III	Questionnaire à l'intention des designers et des patronistes	67
	Questions-guides à l'intention des designers et des patronistes ..	71
ANNEXE IV	Personnes consultées lors de rencontres, d'entretiens téléphoniques ou de visites d'entreprises	73
RÉFÉRENCES		75
BIBLIOGRAPHIE		79

1 PRÉSENTATION DU CHAMP DE RECHERCHE

1.1 Fonctions de travail

Dans l'industrie de l'habillement, le design de mode permet d'établir un rapport entre les matières, la couleur et la confection, de manière à répondre aux exigences de nature physique et sociale, aux stratégies de développement de l'entreprise, aux contraintes de production et aux conditions du marché¹.

La ou le designer de mode crée des modèles de vêtements qui seront fabriqués industriellement dans les ateliers de confection. Le processus de mise au point des prototypes implique des activités de recherche, d'analyse (tendances de la mode et des marchés) et la création de modèles. Cette profession peut aussi porter les noms suivants¹ :

- dessinatrice ou dessinateur;
- créatrice ou créateur de mode.

Dans la Classification nationale des professions (CNP) et la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP), la fonction de travail de designer de mode est associée aux codes et au titre suivants :

CNP	CCDP	
5243	3313-134	modéliste en vêtements

Étant donné l'évolution de l'industrie de l'habillement et la mondialisation des marchés, la profession de designer de mode est considérée comme un poste charnière dans l'entreprise. La ou le designer travaille en liaison avec les gens qui participent au développement de produits ainsi qu'en accord avec la direction de la production et la direction commerciale.

Parallèlement au métier de designer de mode, se situe celui de patroniste dans la présente étude. Ces personnes dessinent les premiers patrons pour la confection de vêtements selon des croquis, des modèles et des dessins cotés. Elles déterminent le nombre, la forme et la taille des parties du patron ainsi que la quantité de matière première nécessaire à la fabrication du prototype. Elles peuvent, à l'occasion, effectuer la gradation de patrons pour la fabrication en série. Cette fonction de travail appelée patronnier dans la Classification nationale descriptive des professions porte les codes suivants :

CNP	CCDP	
5245	8551-118	patronnier

1.2 Secteurs d'activité économique

Selon les données du recensement québécois de 1991, les deux principaux secteurs d'activité économique où travaillent les designers et les patronistes sont :

Code CAEQ*	Titres	% de la population active** nombre	
		designers (1 935)	patronistes (815)
24	Industries de l'habillement	54,3% (1 050)	75,5% (615)
77	Industries des services aux entreprises	20,4 (395)	6,1% (50)

* Classification des activités économiques du Québec.

** Le tableau V, à la page 28, présente l'ensemble des secteurs d'activité économique où travaillent les designers et les patronistes.

Ces grands groupes se subdivisent en catégories et en classes industrielles (voir tableau I). La majorité des designers et des patronistes qui offrent des services-conseils aux entreprises travaillent pour le secteur manufacturier de l'habillement. Les industries du cuir comptent 1,3 p. 100 des designers (25) et 5,5 p. 100 de patronistes (45) du marché alors que dans les industries textile, on trouve 4,7 p. 100 des designers (90) et 4,3 p. 100 des patronistes (35). Moins de 5 p. 100 des deux groupes de professions à l'étude se trouvent dans les secteurs du commerce de gros ou de détail².

TABLEAU I PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PAR CODES DE LA CAEQ (Classification des activités économiques du Québec)			
CODES	GRANDS GROUPES ET CATÉGORIES	CLASSES	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
24	INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT		
243	Industries des vêtements pour hommes		311
2431		Manteaux	34
2432		Complets et vestons	71
2433		Pantalons	28
2434		Chemises, vêtements de nuit et sous-vêtements	37
2435		Confection à forfait de vêtements pour hommes	141
244	Industries des vêtements pour femmes		765
2441		Manteaux et vestes	46
2442		Vêtements de sport	141
2443		Robes	69
2444		Blouses et chemisiers	26
2445		Vêtements de nuit et sous-vêtements	--
2446		Confection à forfait de vêtements pour dames	483
245	Industries des vêtements pour enfants		119
2451		Vêtements pour enfants	--
2453		Sous-vêtements et vêtements de nuit	--
2454		Confection à forfait de vêtements pour enfants	--
249	Autres industries de l'habillement		386
2491		Chandails	24
2492		Vêtements professionnels	38
2493		Gants	15
2494		Bas et chaussettes	28
2495		Articles en fourrure	122
2496		Vêtements de base	15
2497		Chapeaux (sauf en fourrure)	--
2499		Autres : vêtements de plage, bretelles, ceintures	144
77	SERVICE AUX ENTREPRISES		--
779	Autres services aux entreprises		--
7779		Autre services aux entreprises	--
		Dessins de vêtements	--
		Préparation de patrons de vêtements	--

Source : MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS. *Classification des activités économiques du Québec*, Les Publications du Québec, 1984, 428 p.
 BUREAU DE LA STATISTIQUE. *Profil du secteur manufacturier du Québec, données de 1991*.

Dans ce document, nous mettons donc l'accent sur le secteur d'activité économique de l'industrie de l'habillement où se trouve la plus forte concentration d'emplois de designer et de patroniste. Les données du tableau II font ressortir la région de Montréal comme pôle stratégique de l'industrie québécoise de l'habillement : 917 établissements y sont implantés, soit 64,4 p. 100 des entreprises de fabrication de vêtements. Les autres régions sont, par ordre décroissant, la Mauricie-Bois-Francs (117 établissements, 8,2 p. 100), la Montérégie (108 établissements, 7,5 p. 100), l'Estrie (64 établissements, 4,5 p. 100) et la région Chaudière-Appalaches (57 établissements, 4 p. 100).

TABLEAU II	
RÉPARTITION RÉGIONALE DES ÉTABLISSEMENTS PAR GROUPES D'INDUSTRIES (1992)	
	Habillement
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1
Bas-St-Laurent	6
Saguenay-Lac-St-Jean	8
Québec	35
Chaudière-Appalaches	57
Mauricie-Bois-Francs	117
Estrie	64
Montérégie	108
Montréal	917
Laval	37
Lanaudière	45
Laurentides	24
Outaouais	4
Abitibi	1
Côte-Nord	0
Nord-du-Québec	0
Total (ensemble du Québec)	1 424

Source : BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Recensement annuel des manufactures*, Direction des statistiques sur les industries, 1995.

2 ANALYSE CONTEXTUELLE*

2.1 Données conjoncturelles

L'industrie de l'habillement a été soumise à la concurrence des pays où la main-d'oeuvre est moins chère. Le déclin de cette industrie durant les années 70 et 80 s'est accentué au cours de la dernière récession : de 1989 à 1991, elle a subi une perte de 20 000 postes. On estime qu'après avoir atteint un niveau minimal de 53 000 emplois en 1991, l'industrie de l'habillement a repris son essor et employait, au Québec, quelque 66 000 travailleuses et travailleurs en 1994³. En 1992, les expéditions canadiennes de l'industrie de l'habillement étaient de 6,62 milliards de dollars, dont 3,98 milliards au Québec, ce qui représentait 60 p. 100 des expéditions au Canada. Pour cette même année, le Québec regroupait 67 p. 100 des entreprises canadiennes^{4,5}.

L'industrie de l'habillement comptait, en 1991, 1 581 entreprises québécoises, dont 97,9 p. 100 étaient des PME. Les entreprises artisanales (moins de cinq employés) étaient au nombre de 378, pour 24 p. 100 de l'ensemble; les petites se chiffraient à 922 (5 à 49 employés), soit 58 p. 100, et les moyennes (50 à 99 employés) totalisaient 248 établissements, pour une proportion de 15 p. 100⁶. Le tableau III présente la répartition des établissements selon leur taille et leur catégorie industrielle.

* Les données de cette section proviennent en partie du portrait du secteur de formation *Textiles*.

TABLEAU III NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR TRANCHE D'EMPLOI ET CATÉGORIE INDUSTRIELLE					
TRANCHE D'EMPLOI	VÊTEMENTS POUR HOMMES (243)	VÊTEMENTS POUR FEMMES (244)	VÊTEMENTS POUR ENFANTS (245)	AUTRES VÊTEMENTS (249)	→ articles en → fourrure → (2495)
0 - 4	75	175	17	111	→ 77
5 - 9	38	163	16	68	→ 28
10 - 19	51	163	20	50	→ 11
20 - 49	68	185	33	67	→ 6
50 - 199	66	71	33	90	→ 0
200 et plus	13	8			→ 0
TOTAL	311	765	119	386	→ 122

Source : BUREAU DE LA STATISTIQUE, *Profil du secteur manufacturier du Québec*.

L'industrie de la mode et des textiles donne à l'heure actuelle de bons signes de redressement. En 1993, elle a investi près de 232,5 millions de dollars en immobilisation et réparation pour moderniser et agrandir ses unités de production. En cette même année, dans l'industrie de l'habillement, on a noté une augmentation de 1,3 p. 100 des livraisons manufacturières, alors qu'elles avaient diminué en 1991 et 1992. Durant les neuf premiers mois de 1994, elles ont enregistré une hausse de 2,2 p. 100 de leur valeur. Avec l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, les exportations québécoises sont en hausse constante depuis 1990; entre 1991 et 1993, elles ont augmenté de 60,7 p. 100⁷.

Parmi les produits qui ont donné les meilleurs résultats, on relève les vêtements haut de gamme pour dames, les vêtements «sport actif», les complets et les vestons pour hommes, les vêtements pour enfants et les vêtements de travail. La culture d'entreprise s'est modifiée en profondeur au cours des dernières années. Les produits sont de meilleure qualité et la promotion de l'image s'est intensifiée. Les stratégies

des entreprises visent à élargir les frontières; après des percées aux États-Unis, celles-ci développent, entre autres, les marchés latino-américain et européen, ainsi que ceux du Moyen-Orient et du Japon.

Les entreprises québécoises de vêtements pour dames livraient, en 1992, pour 1,2 milliard de dollars. Leurs exportations, destinées pour la plupart aux États-Unis, s'élevaient à 53 millions de dollars. Pour les fabricants québécois de vêtements pour enfants, les ventes au détail se chiffraient à 530 millions de dollars⁶. Les entreprises québécoises de vêtements pour enfants se caractérisent par leur dynamisme et par leur capacité à établir la réputation de leurs griffes ou de leurs marques de commerce. Elles ont implanté de solides réseaux de distribution, qui sont responsables de leur présence importante dans les magasins de détail. De 1988 à 1994, la proportion des vêtements pour enfants dans les livraisons totales de l'industrie de l'habillement n'a cessé de croître, passant de 9 p. 100 à 14 p. 100. Selon l'Association des manufacturiers de mode enfantine (CAMA), ce segment de l'industrie de l'habillement est l'un des plus concurrentiels au monde. Quant à l'industrie québécoise de vêtements pour hommes, les livraisons s'accroissent depuis 1991, atteignant plus d'un million de dollars en 1994.

Actuellement, 80 p. 100 de la production canadienne de fourrure est orientée vers l'industrie de la confection de Montréal. L'industrie des vêtements de fourrure est fortement axée sur l'exportation. En 1993, l'exportation canadienne totale marquait une hausse de 24 p. 100 atteignant une valeur de 70 millions de dollars et en dépit d'un hiver clément, une hausse additionnelle de 19 p. 100 était enregistrée en 1994. Les États-Unis comptent pour 80 p. 100 du marché de l'exportation; pour les deux premiers trimestres de 1994, ce marché affiche une croissance de 35 p. 100. Les ventes au Japon ont augmenté de 22 p. 100 pour la même période⁸. La production vise de plus en plus le haut de gamme du marché des vêtements de fourrure. L'industrie de la fourrure a connu des transformations importantes au cours des dernières années, notamment dans le design et la mise en marché de ses produits⁹.

2.2 Évolution de la situation internationale

Le commerce mondial de vêtements a presque triplé entre 1980 et 1990, passant de 41,9 à 113,4 milliards de dollars. En 1989, les principaux courants de ce commerce se situaient entre les pays en développement et les pays développés, soit 41 p. 100 du total des exportations. Les pays développés se partageaient 35 p. 100 du commerce mondial. Il faut remarquer que parmi les quinze principaux pays exportateurs de vêtements se trouvent des pays industrialisés comme l'Italie, l'Allemagne et la France et qui offrent les plus hauts salaires de l'industrie mondiale de l'habillement¹⁰.

La capacité d'exportation d'un pays est liée non seulement aux coûts de production, qui fluctuent notamment en raison des salaires moyens versés, mais également à la capacité de créer ou de pénétrer un créneau de produits à plus forte valeur ajoutée. Pour ce genre de production, le prix n'est pas un critère d'achat important : ce sont plutôt la qualité, le design, les délais de livraison et le service. De plus, comme les stocks sont réduits et que les quantités par modèle sont moindres, il est avantageux de recourir à la production locale. Nous observons d'ailleurs une tendance à rapatrier la confection de vêtements milieu et haut de gamme au Québec.

Cependant, le créneau bas de gamme est principalement occupé par les produits importés des pays à bas prix de revient. Les produits américains sont également présents sur le marché canadien et cette tendance devrait se poursuivre avec le plein établissement de l'espace commercial nord-américain. Les États-Unis sont maintenant le troisième fournisseur étranger de vêtements au Canada, après la République populaire de Chine et Hong Kong et avant la Corée du Sud et Taïwan. Les importations en provenance des États-Unis constituent 14 p. 100 de la valeur des importations canadiennes de vêtements¹¹. Par ailleurs, plusieurs entreprises québécoises ont réussi une percée importante sur le marché américain. La balance commerciale canadienne avec les États-Unis est positive, bien que l'industrie américaine soit près de dix fois plus forte que l'industrie canadienne et que les salaires payés au Canada soient plus élevés. L'industrie canadienne de l'habillement a plus

que doublé ses exportations entre 1990 et 1993, passant de 267,7 à 648,8 millions de dollars. Pour sa part, l'industrie québécoise a doublé ses exportations entre 1990 et 1992, celles-ci atteignant alors 162 millions de dollars¹⁰.

L'Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALE), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1989, prévoit la disparition graduelle de tous les tarifs douaniers d'ici 1998. Par ailleurs, l'entrée en vigueur, depuis janvier 1994, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) profitera à l'industrie de l'habillement, en raison de l'adoption de règles plus restrictives qui hausseront le contenu nord-américain des produits échangés entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. En effet, les règles d'origine de l'ALENA portant sur les vêtements, les tissus et les filés ont accru les exigences de contenu régional qui avaient été convenues dans l'ALE⁹. L'industrie du vêtement a augmenté de façon spectaculaire ses exportations aux États-Unis et cette progression se poursuivra grâce à l'ALENA. Les augmentations ont été respectivement de 26, 34 et 60 p. 100 pour les trois premières années de l'Accord.

L'Accord multifibre (AMF) constitue, pour les industries de la mode et des textiles, une dérogation aux règles normales du GATT*. L'AMF autorise les pays signataires à négocier des restrictions quantitatives relativement aux importations de produits textiles et de vêtements en provenance de pays à faibles coûts salariaux. Le Canada impose ainsi des quotas aux importations lorsque celles-ci causent, comme par le passé, un préjudice sensible aux producteurs canadiens. Quelque 85 p. 100 des importations de vêtements du Canada font l'objet de quotas, d'où l'importance de l'AMF. Ces accords sont des mesures protectionnistes temporaires qui seront abolies en l'an 2003, dans le cadre de l'intégration de ce secteur aux règles normales du GATT.

La libéralisation des échanges commerciaux à l'échelle internationale force les manufacturiers à réorienter leur production vers des produits à forte valeur ajoutée.

* L'organisation mondiale du commerce (OMC) a maintenant remplacé le GATT.

Selon les membres du Comité d'étude des liens créateurs de mode-manufacturiers, devant la croissance des importations et l'expansion des marchés d'exportation, l'industrie s'en remettra de plus en plus à la création pour conserver une part raisonnable du marché canadien. La création, en plus d'accroître considérablement la valeur ajoutée d'un produit, peut aussi devenir une source d'emplois spécialisés intéressante, notamment dans les domaines de la conception assistée par ordinateur, de la commercialisation, des relations publiques et des arts graphiques. On considère que «la convergence du design comme forme d'art et stratégie industrielle est le pivot de la concurrence et de la réussite sur le marché international¹²».

VÊTEMENTS DE FOURRURE

Le 1^{er} janvier 1989, tous les tarifs douaniers touchant le commerce des fourrures entre le Canada et les États-Unis ont été éliminés en vertu des dispositions de l'Accord de libre-échange conclu entre ces deux pays. Le commerce des vêtements de fourrure avec les États-Unis est donc totalement libre. La Communauté économique européenne (CEE), pour sa part, impose un tarif de 6 p. 100 sur les importations des fourrures canadiennes, ce qui n'est pas considéré comme une barrière importante¹³.

Dans l'ensemble, l'industrie canadienne des vêtements de fourrure soutient la concurrence des autres pays industrialisés, tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers. Bien qu'ils disposent des produits, de l'image de marque, de la capacité et de l'expérience nécessaires pour conserver leur position sur le marché international, les fourreurs canadiens pourraient faire face, à l'avenir, à une intensification de la concurrence. Celle-ci se traduit par la possibilité d'une plus grande pénétration des marchés canadien et américain par les pays nouvellement industrialisés¹³. Pour consolider sa position, l'industrie de la fourrure compte sur le design. Mme Ysabel Trujillo, directrice des communications du Conseil canadien de la fourrure, voit la situation ainsi : «Comme nos manufacturiers ne peuvent rivaliser avec les Asiatiques au niveau de la main-d'oeuvre, ils ont compris que leur avenir

passer par des produits bien distinctifs. À ce chapitre, les projets se multiplient. On vend de moins en moins de produits de base et de plus en plus d'articles de moyen et haut de gamme, où la marge bénéficiaire est plus généreuse⁸».

En général, la griffe d'un designer représente en soi une valeur qui procure au manufacturier un avantage supplémentaire par rapport à ses concurrents. La récente remontée des ventes de fourrure au Canada est en grande partie due à l'accent mis par l'industrie sur la création et l'innovation. Dans ce sous-secteur de l'habillement, le design est plus qu'une tendance : il en constitue la condition de survie.

2.3 Changements technologiques

Pour composer avec un environnement concurrentiel et répondre aux attentes des consommateurs, le manufacturier doit produire de plus petites séries qui requièrent une plus grande capacité dans la conception des lignes de produits et une meilleure flexibilité dans la production. Il en résulte une utilisation accrue des technologies de conception, de fabrication et de contrôle de production, une réorganisation du processus de production et des méthodes de travail, une restructuration de l'entreprise et, souvent, une révision du style de gestion du personnel¹⁴.

Les industriels du secteur sont conscients de la nécessité d'investir dans la modernisation des techniques et des approches de production. Les technologies clés -par exemple, la conception, la fabrication assistées par ordinateur (CAO-FAO) ou encore les tables de coupe numérisées reliées à des appareils de conception informatisés, les processus de production en modules et les programmes de qualité totale- se multiplient dans les entreprises.

Les changements technologiques, l'implantation de l'informatique en particulier, modifient progressivement le profil de l'industrie du vêtement, qu'il s'agisse de gradation et de traçage par micro-ordinateur, d'implantation de logiciels de temps

prédéterminé permettant une meilleure planification ou de machines à coudre automatisées. Ces changements, associés aux nouvelles approches des équipes de travail modulaire en remplacement des traditionnelles chaînes de montage, redéfinissent actuellement les paramètres de ces industries⁷. Sauf pour la production de vêtements de fourrure, qui se caractérise par des opérations à petite échelle et par un personnel spécialisé et pour laquelle les possibilités d'automatisation sont limitées¹³.

2.4 Perspectives d'avenir

Le gouvernement du Québec a adopté une stratégie dite des «grappes industrielles». Elle vise à créer, entre les partenaires une synergie qui a un effet multiplicateur sur le développement économique de ces entreprises. L'industrie de la mode et des textiles a été reconnue comme un des groupes industriels importants sur lesquels se fonde cette stratégie⁹. La grappe mode-textile est associée principalement aux industries du textile, du cuir et de l'habillement ainsi qu'à la production de biens de consommation tels que les accessoires, l'orfèvrerie, les produits de toilette et les cosmétiques. À ces activités se greffent les industries de soutien, parmi lesquelles on trouve les designers, les fabricants de matériel, les grossistes, les détaillants et tous les services connexes. La grappe mode-textile est l'une des plus diversifiées de l'économie québécoise et présente un excellent potentiel de croissance. L'objectif général est de maîtriser la synergie intersectorielle requise pour accélérer le développement du potentiel de la grappe mode-textile et d'accroître sa compétitivité sur les plans national et international¹⁵.

La modification des règles commerciales s'inscrit dans un contexte favorable au relâchement des mesures protectionnistes en faveur de la libéralisation internationale des échanges de biens. Au cours de ce processus, les parts de marché seront de moins en moins réservées à l'industrie canadienne de façon artificielle et devront être conservées grâce à des avantages concurrentiels réels que les manufacturiers

québécois ont ou auront développés. La modernisation du matériel de production et l'amélioration de l'organisation du travail font partie du processus de différenciation. D'autres facteurs contribuent à accentuer la différenciation, soit le design des vêtements, la particularité et la qualité des produits, le soutien publicitaire, la notoriété de la marque de commerce, le renouvellement des collections, la rapidité et la ponctualité des livraisons, le renouvellement et le fractionnement des commandes, etc.¹⁰.

Il devient de plus en plus évident que l'industrie est mieux positionnée pour faire face à la concurrence en matière de diversification des modèles associés aux tendances internationales. C'est surtout dans la fabrication de produits haut de gamme que se situe l'avenir de l'industrie de l'habillement, plutôt que dans la production à bas coûts et à grand volume¹⁶. D'ici huit ans, l'industrie de la mode québécoise devra affronter seule la concurrence internationale, en particulier celle des pays à bas coût de revient. Si elle veut bénéficier de la proximité du marché américain et des avantages de l'ALENA et mieux concurrencer les Européens, elle doit se tailler une place sur les marchés mondiaux, avec des produits de qualité supérieure offrant un design distinctif.

Depuis le 1^{er} février 1994, le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie accorde un crédit d'impôt remboursable pour le design de mode aux entreprises qui mènent des activités de création de style. Ce crédit d'impôt vise à favoriser l'utilisation du design et à accroître la production et la mise en marché de produits distinctifs de qualité et à haute valeur ajoutée. L'industrie de l'habillement devra, en outre, avoir recours à des techniques de commercialisation plus dynamiques si elle veut demeurer une source importante d'emplois et accroître sa capacité à générer des exportations.

3 CARACTÉRISTIQUES DES FONCTIONS DE TRAVAIL

3.1 Métiers et professions

La ou le designer joue un rôle crucial dans l'orientation, l'élaboration et la création des modèles de vêtements. Sur le marché du travail ces personnes peuvent offrir des services-conseils à l'entreprise manufacturière, être designer chef d'entreprise ou professionnelles salariées dans une entreprise.

Les professions connexes ou apparentées qui ont été répertoriées dans la CCDP sont :

5243	3313-130	fourreur-modéliste
5243	3313-162	dessinateur de mode féminine
7342	8553-142	couturier

Selon la CCDP, les couturières et couturiers et les dessinatrices et dessinateurs de mode féminine travaillent principalement dans le commerce de détail ou à leur compte. Elles ou ils créent des modèles à l'unité, selon la demande de la clientèle.

Les patronistes de vêtements travaillent dans les entreprises manufacturières ou dans les entreprises de services. Le réseau des entreprises de services s'est développé principalement dans la région de Montréal. Selon la CCDP, les professions connexes ou apparentées sont :

5245	8551-126	modificateur de patrons
9452	8551-130	gradueur en confection; gradueur de patrons

3.2 Conditions générales d'exercice

L'industrie de l'habillement est le secteur d'activité économique où l'élaboration de nouveaux produits est le plus marquée. Les cycles de mise au point d'une collection varient selon la nature des marchés et les stratégies des entreprises; généralement, la fourrure compte un cycle par an contre deux pour les vêtements pour hommes, et deux à huit pour les vêtements pour dames¹. Une collection est une ligne de produits qui est renouvelée pour une période particulière.

Dans l'industrie de l'habillement, la ou le designer travaille en liaison avec les différentes personnes engagées dans la mise au point de la collection. Selon la taille de l'entreprise, elle ou il peut travailler en collaboration avec une ou un designer-chef ou encore avec une assistante-designer ou un assistant-designer. L'activité est constante au cours de l'année avec des horaires plus chargés au cours de la période de lancement des collections.

La ou le designer est aussi en relation avec la ou le chef d'entreprise ou la présidente ou le président, la ou le chef de production, la merchandiseuse ou le merchandiseur, l'équipe de vente et les représentantes ou représentants. La ou le designer doit souvent faire approuver son travail ou convaincre d'autres personnes. La communication interpersonnelle et des messages clairs sont donc essentiels. Chez les designers, les déplacements dans les ateliers et à l'extérieur sont fréquents : séances de présentation de collections, salons, voyages à l'extérieur du pays, etc.

Les conditions salariales ne sont pas normalisées et peu de documents traitent de la rémunération des designers. Selon *La relance au collégial*, le salaire hebdomadaire moyen des sortantes et sortants en dessin de mode ayant un emploi à temps plein lié à leur formation était de 304 \$¹⁷ au 31 mars 1994.

Le poste de patroniste est le pivot entre le croquis et la réalisation technique du modèle en vue de sa mise en production. Le travail est effectué en liaison avec la ou le designer et l'atelier de confection. La communication interpersonnelle et la capacité de travailler en équipe y sont très importantes. Chez les patronistes, les horaires sont généralement réguliers, à l'exception des périodes de préparation des collections. Les personnes qui effectuent l'élaboration de patrons et la gradation assistée par ordinateur passent de longues heures devant leur écran.

Selon *La Relance au secondaire*, le salaire hebdomadaire moyen des diplômées ou diplômés en *Conception et techniques vestimentaires* ayant un emploi associé à leur formation était, au 31 mars 1994, de 295,00 \$.

Les personnes qui exercent la fonction de designer de mode sont représentées par l'Association pour la promotion des designers de mode du Québec (APDMQ), située à Montréal. Cette Association souhaite rallier les designers de mode du Québec et toutes les professions associées au design de mode. Elle fournit le soutien au développement professionnel et commercial de ses membres.

3.3 Description des principales tâches

Afin de définir les principales tâches des designers et des patronistes, nous avons acheminé un questionnaire (annexe III) à plus de 175 entreprises du secteur de l'habillement. Cinquante questionnaires ont été remplis par des designers ou des patronistes. Nous procéderons ici par catégories d'industries pour faire ressortir les ressemblances ou les différences des fonctions à l'étude dans les divers secteurs de l'habillement.

INDUSTRIES DU VÊTEMENT POUR DAMES ET POUR ENFANTS

(33 RÉPONDANTS : 16 DESIGNERS ET 17 PATRONISTES)

Les principales tâches associées au poste de designer sont :

- effectuer la recherche de styles, de tissus, de couleurs;
- faire des études de marché;
- concevoir une collection de vêtements;
- superviser le montage des échantillons (participer aux essayages).

Les principales tâches associées au poste de patroniste sont :

- procéder au moulage du prototype au mannequin;
- tracer un patron de base (premier tracé);
- effectuer la gradation de patrons;
- développer le patron pour la mise en production.

Nous constatons que les principales tâches associées au poste de designer et celles associées au poste de patroniste dans l'industrie du vêtement pour dames et enfants sont distinctes.

INDUSTRIE DE LA FOURRURE

(12 RÉPONDANTS : 11 DESIGNERS, 1 ASSISTANT-DESIGNER)

Les principales tâches associées au poste de designer sont :

- effectuer la recherche de style;
- faire des études de mise en marché;
- concevoir une collection de vêtements;
- procéder au moulage du prototype au mannequin;
- tracer un patron de base (premier tracé);
- développer le patron pour la mise en production;
- effectuer la gradation de patrons.

Nous avons reçu un questionnaire rempli par un patroniste, car dans l'industrie de la fourrure, la majorité des designers cumulent les tâches associées au travail des patronistes. On doit cet état de fait au caractère artisanal de l'industrie, à la valeur de la matière et aux particularités des techniques d'utilisation de la fourrure.

Étant donné le faible nombre de questionnaires remplis par l'industrie du vêtement pour hommes, les résultats ne sont pas significatifs par rapport aux autres secteurs de l'industrie. Cependant, nous avons rencontré les membres du Montréal Clothing Designers Club Inc., à l'occasion d'une réunion mensuelle tenue en avril 1995. Il semble que le travail des designers dans cette industrie diffère de celui des autres secteurs. Le temps consacré à la conception y est moindre, le travail est davantage lié à la modification de patrons et au suivi de toutes les étapes de la production de vêtements. À certains égards, le programme *Coupe et confection de vêtements féminins et masculins* qui vise la fonction de tailleur dans l'industrie manufacturière de vêtements pour hommes rejoint le travail de ce designer «chef de production».

3.4 Compétences associées

Dans l'exercice de leur fonction, les designers doivent¹⁸ :

- créer avec la contrainte d'un délai et d'un budget;
- se tenir informés en permanence de l'évolution des formes, des couleurs, des tendances de la mode et des phénomènes de société qui participent à cette évolution;
- s'adapter à des degrés de communication variés.

Dans l'exercice de leur fonction, les patronistes doivent¹⁸ :

- transposer un volume sous forme de plan;
- effectuer des opérations précises et rigoureuses;
- travailler en liaison avec d'autres services de l'entreprise;
- s'adapter aux nouvelles technologies.

Selon les réponses à notre questionnaire (voir Annexe III), dans les secteurs de la confection de vêtements pour dames et pour enfants, les compétences correspondant aux tâches effectuées sont les suivantes :

DESIGNERS

Concevoir une collection de vêtements (16);

Appliquer des connaissances relatives aux fibres textiles et aux tissus (16);

Dessiner des croquis de vêtements (15);

Concevoir des modèles de vêtements (14);

Appliquer une procédure de résolution de problèmes (13);

Effectuer des dessins techniques appliqués au vêtement (12);

Appliquer des techniques de dessin de mode (12);

Effectuer des dessins géométraux de vêtements (11);

Appliquer des connaissances relatives à l'histoire du costume (07);

Gérer le dossier d'une production de vêtements (05);

Effectuer des dessins de mode assistés par ordinateur (04);

PATRONISTES

Réaliser des patrons de vêtements en coupe à plat (17);

Appliquer des techniques de moulage (14);

Effectuer des dessins de patrons assistés par ordinateur (11);

Graduer des patrons de vêtements (09);

Effectuer des dessins techniques appliqués au vêtement (09);

Appliquer une procédure de résolution de problèmes (09);

Construire des gabarits sur mesure (09);

Appliquer des connaissances relatives aux fibres textiles et aux tissus (08);

Effectuer des dessins géométraux de vêtements (07);

Gérer le dossier d'une production de vêtements (07);

Appliquer des techniques de dessin de mode (06);

Les compétences présentées en caractères italiques sont exclusives à l'un ou l'autre des deux groupes de professions.

Dans les secteurs du vêtement pour dames et pour enfants, qui représentent 56 p. 100 de l'ensemble de l'industrie de l'habillement, on constate que les designers et les patronistes exercent des tâches qui leurs sont propres.

Dans le secteur de l'industrie de la fourrure, selon les designers qui ont répondu à notre questionnaire, les compétences correspondant aux tâches effectuées sont les suivantes :

Concevoir des modèles de vêtements	(09)
Concevoir un vêtement et développer un patron	(09)
Dessiner des croquis de vêtements	(08)
Concevoir une collection de vêtements	(07)
Concevoir une collection de vêtements et réaliser les patrons	(07)
Graduer des patrons de vêtements	(07)
Faire des dessins géométraux de vêtements	(07)
Tracer des patrons de vêtements en coupe à plat	(07)
Faire des dessins techniques appliqués au vêtement	(07)
Appliquer des techniques de moulage de vêtements	(06)
Développer le patron d'un vêtement et le confectionner	(06)
Appliquer des connaissances relatives aux fibres textiles et aux tissus	(06)
Construire des gabarits sur mesure	(06)
Appliquer des connaissances relatives à l'histoire de costume	(05)
Appliquer une procédure de résolution de problèmes	(05)
Effectuer des opérations de base sur machines à coudre industrielles	(05)
Gérer le dossier d'une production de vêtements	(04)

On constate que les tâches effectuées par les designers du secteur de la fourrure englobent celles des patronistes, tel que réparties dans les secteurs du vêtement pour dames et pour enfants. Soulignons que la moitié des designers ont mentionné qu'ils conçoivent des vêtements de fourrure pour une clientèle privée.

Les designers de l'industrie de l'habillement qui ont été consultés sont d'avis que la profession requiert les aptitudes suivantes : avoir un esprit d'analyse, être ouvert et vif d'esprit, avoir le souci du détail, le sens de l'organisation, le sens des affaires, être polyvalente ou polyvalent, avoir une bonne résistance au stress, être autonome, être capable de recevoir les critiques, être visuelle ou visuel et observatrice ou observateur, être en mesure de respecter les échéanciers et les exigences de la production, avoir une bonne santé et de l'énergie.

Selon la Syndicat national des stylistes industriels (SNSI)¹⁹, les aptitudes suivantes déterminent également le profil de la ou du designer :

- ▶ La créativité : la démarche créative de recherche et de développement ne consiste pas seulement à avoir des idées, mais à être capable de les concrétiser de façon qui se doit d'être à la fois esthétique et commercialisable pour l'entreprise. Chez la ou le designer, l'imagination créatrice est guidée par le souci de servir le public et l'image de marque que recherche l'entreprise.
- ▶ Le réalisme : la ou le designer sait discerner judicieusement, parmi les tendances et courants qu'elle ou qu'il détecte, ceux à exploiter dans l'intérêt de son entreprise et du public. Un jugement équilibré, un solide sens critique, de la finesse, un instinct du public font partie des compétences qui se développent aux cours des années de pratique de la profession.
- ▶ Le sens de l'organisation : éclairage indispensable à la bonne évolution du produit, la ou le designer de mode est aussi la ou le guide et l'animatrice ou l'animateur de tous ceux qui participent à la mise en oeuvre de ses idées jusqu'à la réalisation du prototype. Son intervention se situe à tous les niveaux, de la création à la fabrication.

La ou le designer n'est pas une ou un spécialiste des techniques de production, mais elle ou il doit être capable de se familiariser rapidement avec elles, suivre leur évolution de façon à pouvoir saisir les problèmes concernant la fabrication et se faire

comprendre des gens visés. Ses méthodes de travail s'appuient sur un calendrier précis établi avec l'entreprise, de sorte que son intervention s'inscrit dans le cadre d'un programme général.

Dans l'industrie de l'habillement, selon les patronistes consultés, la profession requiert les aptitudes suivantes : avoir le sens du travail bien fait, le sens de l'organisation, le sens de l'initiative, le souci du détail, la confiance en soi, de la précision, un bon jugement, une aptitude mathématique pour modifier ou graduer les patrons, la capacité de résister au stress, la rapidité d'exécution, la capacité de travailler en équipe, la concentration; être responsable et sérieux; avoir de la mémoire en ce qui concerne le suivi de la production d'une ligne de vêtements.

4 MARCHÉ DU TRAVAIL

4.1 Répartition de l'emploi

Le tableau IV présente la répartition régionale des designers et des patronistes au Québec dans l'industrie de l'habillement (24) et les entreprises de services (77). Ces données font ressortir le pôle majeur se situe à Montréal, en termes d'emploi. Les deux tiers de l'effectif des designers de mode travaillent dans la région de Montréal, suivie de la Montérégie 155 (11 p. 100), de Laval 125 (9 p. 100) et de Québec 45 (3 p. 100). En ce qui concerne les patronistes, plus de la moitié 365 (55 p. 100) travaillent dans la région de Montréal, suivie de Laval 80 (13 p. 100), des Laurentides 70 (11 p. 100) et de la Montérégie 60 (9 p. 100).

TABLEAU IV				
PERSONNES OCCUPÉES POUR LES FONCTIONS CNP 5243 ET 5245				
SELON LES SECTEURS DE L'HABILLEMENT ET DES SERVICES				
QUÉBEC ET SES RÉGIONS				
SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	DESIGNERS CNP 5243		PATRONNIERS CNP 5245	
	24 HABILLEMENT	77 SERVICES	24 HABILLEMENT	77 SERVICES
TOTAL QUÉBEC	1050	395	615	50
Bas St-Laurent	--	--	--	--
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	--	--	--	--
Saguenay-Lac St-Jean	--	--	--	--
Québec	30	15	20	--
Chaudière-Appalaches	25	--	10	--
Mauricie-Bois-Francs	10	--	25	--
Estrie	10	--	15	--
Montérégie	85	70	60	--
Montréal	710	250	335	30
Laval	100	25	80	--
Laurentides	25	--	70	--
Lanaudière	40	10	10	10
Outaouais	--	15	--	--
Abitibi-Témiscamingue	--	--	--	--
Côte-Nord et Nord-du-Québec	10	--	--	--

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991, SQDM-DREE. Arrondissement aléatoire des nombres.

4.2 Situation de l'emploi

Actuellement, l'industrie traverse une période de consolidation et on note un nouvel essor du secteur en termes d'emploi (voir section 2). Le tableau V présente les secteurs d'activité économique où s'exercent les professions de designer et de patroniste. Les taux de chômage décrits au tableau VI sont basés sur le recensement de la population active en 1991 pour chacun des groupes de professions à l'étude.

TABLEAU V POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA PROFESSION ET L'INDUSTRIE		
SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	DESIGNERS CNP 5243	PATRONNIERS CNP 5245
Cuir (17)	25	45
Textile primaire (18)	40	0
Produits textiles (19)	50	35
Habillement (24)	1 050	615
Détail vêtement (53)	130	25
Détail chaussures (61)	145	45
Services aux entreprises (77)	395	50
Personne et domestiques (97) (vêtements sur mesure)	100	0

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991.

TABLEAU VI TAUX DE CHÔMAGE PAR FONCTION DE TRAVAIL (1991)		
Code CNP	Fonctions de travail	Taux de chômage (1991)
5243	Modélistes, concepteurs artistiques	12,5
5245	Patronniers du textile, du cuir et de la fourrure	10,8

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991.

À l'enseignement secondaire, en 1993, sur 16 personnes diplômées du programme *Conception et techniques vestimentaires*, 6 étaient en chômage; en 1994, des 23 personnes diplômées, 8 étaient en chômage. À l'enseignement technique, au cours des 3 années observées, le taux de chômage pour les sortants en dessin de mode étaient les suivants : en 1992, sur 60 répondants diplômés, 9 étaient en chômage; en 1993, sur 39 répondants diplômés, 6 étaient en chômage; en 1994, des 68 répondants 15 étaient en chômage²⁰.

4.3 Prévisions des besoins en main-d'oeuvre

Dans le cadre du portrait du secteur de formation Textiles, en décembre 1994, 78 entreprises (sur environ 1 420) du secteur de l'habillement ont répondu à une consultation par entretien téléphonique, ce qui représente un échantillon de 5,5 p. 100. Les réponses de ces représentants du milieu indiquent une tendance du marché de l'emploi.

Trente-sept entrepreneurs (47 p. 100) ont exprimé leur intention d'embaucher du personnel au cours de l'année à venir, alors que 36 autres (46 p. 100) ont dit qu'ils n'avaient pas de projet en ce sens. En général, lorsqu'on désire embaucher une ou deux personnes, il s'agissait de postes spécialisés tel que designer, patroniste, échantillonneuse ou échantillonneur, alors que plus le nombre était élevé, plus il s'agissait d'emplois qualifiés d'opératrices ou opérateurs de machine à piquer.

Pour les professions à l'étude, le nombre de postes offerts en 1995 s'établit comme suit :

CCDP	POSTES	NOMBRE
3313	Designers, stylistes (R-D)	32
8551	Patronnier	10

Nous avons aussi demandé aux entrepreneurs s'ils avaient eu, au cours de la dernière année, des problèmes de recrutement de main-d'oeuvre spécialisée. Six d'entre eux nous ont mentionné avoir eu de la difficulté à recruter des patronistes, deux autres des designers.

5 FORMATION

5.1 Programmes et lieux de formation

Deux des seize régions administratives du Québec offrent le programme 1090 *Conception et techniques vestimentaires*, qui mène à un diplôme d'études professionnelles. Le tableau VII présente les établissements de ces commissions scolaires.

TABLEAU VII ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ASSOCIÉS AU PROGRAMME 1090		
RÉGIONS	COMMISSIONS SCOLAIRES	ÉTABLISSEMENTS
Estrie	CSC de Sherbrooke	Centre de formation professionnelle 24 juin
Montréal-Centre	CECM	Polyvalente Pierre-Dupuy

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, *Répertoire des programmes et des établissements de formation professionnelle et technique au secondaire et au collégial 1994-1995*, 1994, 96 p.

CONCEPTION ET TECHNIQUES VESTIMENTAIRES 1090 (IMPLANTÉ EN 1989 - 1 800 H)

Ce programme permet aux personnes diplômées d'effectuer des activités relatives à la fabrication de patrons de vêtements ainsi qu'à la confection de vêtements. Les fonctions de travail visées par le programme sont :

CNP 5245 :	8551-118	patroniste
	8551-126	modificateur de patrons
	8551-142	traceur de patrons

CNP 7342 :	8553-114	tailleur en confection
	8553-142	couturier

Trois collèges offrent, dans les régions de Montréal-Centre et de Québec, le programme 571.07 *Design de mode* menant à un diplôme d'études collégiales dans le secteur Industrie de la mode (voir Tableau VIII).

TABLEAU VIII ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION COLLÉGIALE ASSOCIÉS AUX PROGRAMMES EN DESIGN DE MODE	
RÉGIONS	ÉTABLISSEMENTS
Québec	Campus Notre-Dame-de-Foy (privé)
Montréal-Centre	Collège LaSalle (privé) Cégep Marie-Victorin (public)

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Répertoire des programmes et des établissements de formation professionnelle et technique au secondaire et au collégial 1994-1995*, 1994. 96 p.

DESIGN DE MODE 571.07 (IMPLANTÉ EN 1993 - 2 115 H)

Durant la première année, les étudiantes et les étudiants acquièrent les connaissances de base en mode masculine et en mode féminine. Les deux dernières années sont consacrées à l'une ou l'autre des spécialisations mentionnées précédemment. La formation permet aux sortants de concevoir des vêtements, de créer des styles et des modèles de vêtements, d'effectuer des recherches sur les matières utilisées, de fabriquer des patrons et de confectionner des prototypes. Ce programme vise les fonctions de travail suivantes :

CNP 5245 :	3313-114	modéliste en vêtements
	3313-162	dessinateur de mode féminine
CNP 5243 :	8551-118	patroniste
CNP 7342 :	8553-142	couturier

L'annexe I réunit quelques exemples de formation professionnelle et technique offerte en Ontario, dans les domaines du design de mode et de l'élaboration de patrons.

En ce qui a trait à la formation universitaire en design de mode, seul le Centre pour l'éducation continue de l'Université Concordia offrait deux cours : *Fashion Drawing 1 et 2*. Ces cours étaient offerts pour l'année 1994-1995. Cependant, il n'est pas exclu de les retirer à cause de l'absence d'inscriptions depuis quelques années.

CHEVAUCHEMENT

L'étude comparative des formations offertes à l'enseignement professionnel et au collégial se base sur la nature des fonctions de travail décrites par les designers et les patronistes consultés (voir section 3.2 et 3.3) en relation avec le contenu des programmes de formation en cours (voir Annexe II). Notre analyse, pour les deux ordres de formation, se fonde sur les critères suivants : la correspondance entre le contenu des programmes et la fonction de travail, les recoupements de contenu entre les programmes ainsi que les perspectives professionnelles.

L'un des objectifs généraux du programme *Conception et techniques vestimentaires* est de faire acquérir à l'élève les compétences essentielles pour l'exécution des tâches relatives au dessin de patrons de vêtements ainsi qu'à la confection de ces derniers. Trois des énoncés de compétences se greffant à cet objectif ne correspondent pas à l'exercice professionnel tels que décrit par les patronistes consultés (voir la section 3.2) : concevoir et confectionner un vêtement; concevoir et monter une collection de vêtements; organiser un défilé de mode.

Actuellement, le programme collégial *Design de mode* vise, lui aussi, à former des patronistes; les deux ordres d'enseignement offrent donc la même perspective d'emploi. Lorsqu'on se réfère au contenu du programme 571.07 (voir annexe II), plus précisément à l'ensemble des cours obligatoires en association avec les tâches décrites par les designers dans l'industrie manufacturière de vêtements pour dames et pour enfants, il semble que l'importance des cours relatifs au dessin de patrons et à la gradation soit démesurée. Ainsi que mentionné par les designers, les compétences en dessin de patrons et en gradation sont associées au travail des patronistes. Le programme collégial semble concevoir l'apprentissage de ces techniques comme une tâche plutôt que d'un outil de recherche ou de connaissances nécessaires au designer de mode pour comprendre la fabrication de vêtements.

Certains des blocs de cours complémentaires du programme *Design de mode* (voir annexe II) se rapprochent davantage de la réalité industrielle décrite par les employeurs et les designers, par exemple, le bloc «Projets d'atelier et coordination». De l'avis des représentants du milieu, d'autres aspects de formation sont souhaitables comme la culture générale et le stage dans l'industrie du vêtement. Dans l'exercice de leur fonction, les designers effectuent des études de marché; or, la formation collégiale semble peu recouvrir ces notions.

En résumé, les cours du programme *Conception et techniques vestimentaires* outrepassent les compétences associées à la fonction de travail de patroniste tout comme les cours du programme *Design de mode* qui visent la fonction de travail de patroniste plutôt que celle de designer ne font qu'entretenir la confusion quant au recrutement des diplômées et des diplômés de ces programmes.

5.2 Évolution de l'effectif

À l'enseignement professionnel, comme l'indique le tableau IX, les inscriptions au programme *Conception et techniques vestimentaires* augmentent progressivement au

cours de la période d'observation (de l'automne 1990 à l'automne 1993). Depuis l'implantation de ce programme, le nombre d'élèves inscrits, principalement des adultes, a augmenté chaque année, de 45 en 1990 à 140 en 1993. Soulignons que ce programme accueille le plus grand nombre d'élèves parmi les programmes offerts en formation professionnelle dans le secteur de formation *Textiles*.

TABLEAU IX													
INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES													
PROFESSIONNELLES À TEMPS PLEIN													
PROGRAMMES		1990-1991			1991-1992			1992-1993			1993-1994		
		J	A	T	J	A	T	J	A	T	J	A	T
Dessin de mode 1016	TP	4	4	8									
	Tp	0	0	0									
Dessin de patrons 1293	TP	0	14	14									
	Tp	0	0	0									
Conception et techniques vestimentaires 1090	TP	43	45	88	50	90	140	54	129	183	52	140	192
	Tp	6	3	9	0	6	6	5	14	19	2	21	23

J = Jeune (moins de 20 ans)

TP = temps plein

A = Adulte (plus de 20 ans)

Tp = temps partiel

T = Total

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Direction de la gestion des systèmes de collecte, 1994.

L'effectif inscrit à temps plein au programme *Conception et techniques vestimentaires* est composé en majorité de femmes adultes. De 51 p. 100 en 1990-1991, elle atteignait 73 p. 100 en 1993-1994. Le programme ne recueille qu'un faible nombre d'inscriptions à temps partiel, soit 9 p. 100 du total. Les jeunes de moins de vingt ans ne représentent pas le tiers des inscrits durant la période observée. Aucun objectif de croissance n'a été prévu pour le recrutement d'élèves de ce groupe d'âges.

Au collégial, afin de brosser un portrait pertinent du réseau, nous avons réuni les données des établissements publics et privés subventionnés. Le tableau X présente

les programmes associés au design de mode et le nombre d'élèves inscrits. Les trois programmes *Dessin de la mode*, *Techniques de vêtements masculins* et *Techniques de vêtements féminins* ont été fusionnés pour former le programme *Design de mode*. La première cohorte qui a été accueillie en 1993 totalisait 532 élèves.

PROGRAMMES	1990	1991	1992	1993	1994	TOTAL
Dessin de la mode 571.02	534	510	370	57	13	1 484
Techniques de vêtements masculins 571.05	9	3	4	2	1	19
Techniques de vêtements féminins 571.06	162	200	179	10	7	558
Design de mode 571.07	--	--	--	532	739	1 271
TOTAL	705	713	553	601	760	3 332

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement ordinaire dans les programmes conduisant à un diplôme pour l'enseignement du réseau collégial de 1989 à 1994, document 10.1.* Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995, 195 p.

En 1994, le nombre d'inscriptions au programme *Design de mode* était de 739; ce nombre est supérieur à celui des programmes 571.02-.05-.06 pour les années 1990 à 1993. Les programmes liés au design de mode ont enregistré une hausse graduelle depuis 1992.

À l'enseignement continu, à l'exception du cégep Marie-Victorin, les inscriptions dans les programmes à l'étude menant à un DEC sont à temps partiel (voir le tableau XII); elles sont peu nombreuses par rapport aux inscriptions à l'enseignement ordinaire. Quant au programme *Dessin de la mode* 900.72 menant à une attestation d'études collégiales, il est enseigné dans trois établissements privés, comme l'indique le tableau XI. De 1989 à 1993, 391 personnes se sont inscrites à ce programme.

TABLEAU XI INSCRIPTIONS À L'ENSEIGNEMENT CONTINU DANS LE PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES DESSIN DE LA MODE 900.72						
		1989	1990	1991	1992	1993
Académie internationale de la mode et du design	TP	31	44	75	79	86
	Tp	--	--	--	--	--
Académie Julien	TP	--	--	--	--	22
	Tp	--	--	--	--	--
École de couture Châtelaine inc.	TP	14	16	24	--	--
	Tp	--	--	--	--	--

TP = temps plein

Tp = temps partiel

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement continu dans les programmes pour chaque collège du réseau collégial de 1989 à 1994, document 1P.1*, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995, 374 p.

TABLEAU XII INSCRIPTIONS À L'ENSEIGNEMENT CONTINU DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES 571.02 - 571.05 - 571.06 - 571.07						
PROGRAMMES		Automne 1989	Automne 1990	Automne 1991	Automne 1992	Automne 1993
Dessin de la mode 571.02	TP	--	--	1	--	--
	Tp	100	112	74	18	32
Techniques de vêtements masculins 571.05	TP	--	--	--	--	--
	Tp	--	--	--	--	3
Techniques de vêtements féminins 571.06	TP	--	--	--	--	39
	Tp	46	38	41	37	13
Design de mode 571.07	TP	--	--	--	--	24
	Tp	--	--	--	--	43

TP = temps plein

Tp = temps partiel

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement continu dans les programmes du réseau collégial de 1989 à 1994, document 1P.2*, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995, 185 p.

DIPLOME

À la formation professionnelle, de 1990 à 1994, cent personnes ont obtenu leur diplôme d'études en *Conception et techniques vestimentaires*. Parmi celles qui avaient suivi leur formation à temps plein, 55 étaient âgées de plus de vingt ans et 32 de moins de vingt ans. Seulement 13 adultes de la cohorte des personnes inscrites à temps partiel, ont obtenu un diplôme d'études professionnelles du programme 1090 (voir le tableau XIII).

TABLEAU XIII PERSONNES DIPLOMÉES DES PROGRAMMES D'ÉTUDES SECONDAIRES													
PROGRAMMES		1990-1991			1991-1992			1992-1993			1993-1994		
		J	A	T	J	A	T	J	A	T	J	A	T
Dessin de mode 1016	TP	4	4	8									
Dessin de patrons 1293	TP	0	6	6									
Conception et techniques vestimentaires 1090	TP	4	5	9	11	11	22	7	13	20	10	26	36
	Tp	--	--	--	0	0	0	0	3	3	0	10	10

J = Jeune (moins de 20 ans) TP = temps plein

A = Adulte (plus de 20 ans) Tp = temps partiel

T = Total

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Direction de la gestion des systèmes de collecte, 1994.

Au collégial, on comptait 713 inscrits aux programmes 571.02-.05-.06 en 1991; si on se reporte au tableau XIV, 136 de ces élèves ont obtenu leur diplôme d'études collégiales en 1994. De 1990 à 1994, une moyenne de 160 personnes ont obtenu un DEC d'un programme associé au design de mode.

TABLEAU XIV PERSONNES DIPLÔMÉES DES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES 571.02 - 571.05 - 571.06						
	Situation en 1990	Situation en 1991	Situation en 1992	Situation en 1993	Situation en 1994	Total par programme
Dessin de la mode 571.02	83	104	82	111	112	492
Techniques de vêtements masculins 571.05	13	20	4	8	2	47
Techniques de vêtements féminins 571.06	65	77	58	42	22	264
TOTAL	161	201	144	161	136	803

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant les diplômé(e)s pour l'ensemble du réseau collégial de 1989 à 1994, document DI.1*, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995. 207 p.

Les personnes diplômées des programmes 571.02-.05-.06 sont majoritairement des femmes. Selon *La Relance au collégial* 1994, au cours des six dernières années, on a dénombré 29 hommes contre 339 femmes titulaires d'un diplôme en *Dessin de la mode* 571.02¹⁷. L'industrie reflète cette situation tant chez les designers que chez les patronistes.

FORMATION SUR MESURE

La formation sur mesure élaborée pour les entreprises est un service qui répond aux besoins de perfectionnement des travailleurs. Les différents programmes peuvent être offerts par des organismes paragouvernementaux, les réseaux d'enseignement ou des entreprises privées. Le Centre spécialisé de la mode du Québec (CSMQ) est reconnu par le ministère de l'Éducation comme centre de transfert technologique. Ce centre spécialisé travaille en collaboration avec les instances gouvernementales et paragouvernementales à la mise sur pied d'activités de formation sur mesure pour les entreprises intéressées. Depuis 1983, le CSMQ, filiale autonome du Groupe Collège LaSalle, exerce des activités de recherche appliquée et d'aide technique à l'entreprise afin de contribuer à la réalisation de projets d'innovation technologique, à

l'implantation de technologies nouvelles et à la diffusion de celles-ci. Au cours de l'année 1993-1994, une soixantaine d'entreprises québécoises ont bénéficié des services-conseils ou des programmes de formation sur mesure du CSMQ dans les domaines du design, de la gestion de production, du génie industriel et de la commercialisation de la mode²¹.

Le programme *Formation sur mesure en établissement*, financé par Emploi et Immigration Canada, permet de lancer des projets de formation (80 heures minimum) afin de répondre à des besoins ponctuels de perfectionnement à l'égard de compétences précises tels la gradation assistée par ordinateur, le contrôle de temps et mouvements, et d'autres compétences techniques. Dans la région de Montréal, 286 personnes se sont inscrites aux activités financées de ce programme en 1992-1993. Soulignons que 44 p. 100 des inscriptions étaient associées aux activités de formation en dessin de patrons et gradation assistés par ordinateur et 8 p. 100 en dessin manuel de patrons²².

Globalement, la SQDM note des besoins de perfectionnement dans les compétences relatives²² :

- au contrôle de production;
- à l'amélioration de la qualité de la supervision du personnel et de la communication, notamment dans un contexte de production modulaire;
- à la conception et à la gradation assistées par ordinateur.

5.3 Évolution du placement

Les données qui suivent proviennent de deux sources principales : les recueils de données du ministère de l'Éducation^{20, 23 à 33} et *La Relance au secondaire*²⁹ et *La Relance au collégial*¹⁷.

À l'enseignement professionnel (voir le tableau XV), les données de 1994 présentent une légère amélioration de la situation des personnes sortantes du programme 1090 en ce qui touche à l'emploi. La proportion des répondantes et répondants diplômés en emploi s'élève à 59 p. 100 comparativement à 44 p. 100 en 1993. Ce sont également les diplômées et diplômés de ce même programme, *Conception et techniques vestimentaires*, qui poursuivent en plus grand nombre leurs études. Dans le cadre de l'harmonisation des ordres d'enseignement professionnel et technique, l'élève ayant suivi le programme 1090 et désirant poursuivre à l'ordre collégial en *Design de mode 571.07* peut, sur présentation de son dossier et de ses travaux, se faire reconnaître une session ou des cours par les collèges en question.

TABLEAU XV ÉVOLUTION DU PLACEMENT DES PERSONNES DIPLÔMÉES DU PROGRAMME CONCEPTION ET TECHNIQUES VESTIMENTAIRES		
	DIPLÔMÉES ET DIPLÔMÉS 1991-1992* SITUATION EN 1993	DIPLOMÉES ET DIPLÔMÉS 1992-1993 SITUATION EN 1994
NOMBRE DE DIPLÔMÉES ET DE DIPLÔMÉS	16	23
En emploi (%)	44	59
En recherche d'emploi (%)	23	31
Aux études (%)	33	5
Inactive ou inactif (%)	0	5

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La relance au secondaire en formation professionnelle, Situation au 31 mars 1994 des personnes diplômées de 1992-1993, document préliminaire*. Direction générale de la formation professionnelle et technique. 1994. 41 p. et annexe.

* Nombre total de personnes diplômées visées par *La Relance* et inscrites en 1991-1992 dans un établissement secondaire et qui ont obtenu leur diplôme au cours de cette même année scolaire.

Selon *La Relance au secondaire*, en 1994, tous les répondantes et répondants diplômés du programme *Conception et techniques vestimentaires* qui ont obtenu un emploi à temps plein effectuaient un travail lié à ce programme²⁹. D'autres données indiquent que sur huit de ces personnes, cinq occupaient un emploi de patroniste et trois un poste de couturière³⁰.

À l'enseignement collégial, nous avons retenu les années d'observation 1992 à 1994 en ce qui a trait à l'évolution du placement (voir le tableau XVI). Pour le programme *Dessin de la mode*, la proportion des répondantes et répondants diplômés et en emploi a légèrement diminué de 1992 à 1994, passant de 78,3 à 72,1 p. 100. Les élèves en *Dessin de la mode* qui ont poursuivi leurs études se sont inscrits dans les programmes universitaires de premier cycle en beaux-arts ou en arts appliqués.

TABLEAU XVI									
ÉVOLUTION DU PLACEMENT DES PERSONNES									
DIPLOMÉES DES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES									
571.02 - 571.05 - 571.06									
	Dessin de la mode 571.02			Techniques de vêtements masculins 571.05			Techniques de vêtements féminins 571.06		
	Situation en			Situation en			Situation en		
	*	**	***	*	**	***	*	**	***
	1992	1993	1994	1992	1993	1994	1992	1993	1994
Nombre de diplômés	104	82	111	20	4	8	77	58	42
Nombre de répondants	60	39	68	10	2	3	50	31	23
En emploi (%)	78,3	74,4	72,1	70,0	50,0	33,0	74,0	64,5	73,9
• en emploi temps plein	80,9	86,2	77,6	85,7	100,0	0,0	89,2	75,0	82,4
• en emploi relié temps plein	73,7	84,0	57,9	83,3	100,0	0,0	75,8	53,3	64,3
En recherche (%)	13,3	12,8	20,6	0,0	0,0	66,7	10,0	16,1	21,7
Aux études (%)	6,7	7,7	1,5	10,0	50,0	0,0	14,0	16,1	0,0
Inactifs (%)	1,7	5,1	5,9	20,0	0,0	0,0	2,0	3,2	4,3

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant l'évolution du placement des diplômés des programmes de formation technique pour l'ensemble du réseau collégial de 1990 à 1994, document PL 1*, Direction de la recherche et du développement, Service des études, 1995, 159 p.

- * personnes diplômées au cours de l'année scolaire 1990-1991
- ** personnes diplômées au cours de l'année scolaire 1991-1992
- *** personnes diplômées au cours de l'année scolaire 1992-1993

Les données les plus récentes indiquent qu'en *Dessin de la mode*, 57,9 p. 100 de ceux ou celles qui travaillaient à temps plein, occupaient un emploi en rapport avec leur formation. Les possibilités d'emploi sont particulièrement nombreuses pour les postes de patronistes. On constate que les programmes 1090 à la formation professionnelle et 571.02 (remplacé par le 571.07) à la formation technique, permettent l'accès à une même fonction de travail, celle de patroniste. Cette situation a également été signalée par le Centre spécialisé de la mode du Québec qui estime que plus de 75 p. 100 des spécialistes en design de mode occupe un poste de patroniste sur le marché du travail. *La Relance au collégial* note que pour les sortants de 24 ans et moins en *Dessin de la mode*, le poste de patroniste constitue, à lui seul, 68,8 p. 100 des emplois en rapport avec la formation¹⁷. On constate que les diplômées et diplômés en *Design de mode* (571.07) obtiennent des emplois de patroniste, une fonction de travail visée par le programme de formation professionnelle 1090.

Selon les designers consultés, lorsqu'une personne diplômée en *Design de mode* occupe un poste de patroniste, il est très rare qu'elle ou il puisse accéder à un poste de designer ou d'assistante ou assistant designer, car son expérience pratique est axée sur les techniques de dessin de patrons et sur la production. Par ailleurs, les personnes diplômées en *Design de mode* qui occupent des postes d'assistante ou assistant designer dans l'industrie manufacturière sont en mesure d'acquérir une expérience de base pouvant les mener à un poste de designer ou de responsable de collections. Dans la plupart des cas, la formation ne suffit pas à obtenir directement un poste à responsabilité, une période intermédiaire d'assistant ou d'encadrement étant généralement nécessaire¹⁸.

Selon *La Relance au secondaire*, au 31 mars 1994, 100 p. 100 des titulaires d'un diplôme en *Conception et techniques vestimentaires* ayant un emploi à temps plein en rapport avec leur formation occupaient des postes dans l'industrie manufacturière de l'habillement.

Selon *La Relance au collégial*, en 1993, plus de 95 p. 100 des répondantes ou répondants diplômés en *Dessin de la mode* ayant un emploi à temps plein en rapport avec leur formation travaillaient principalement dans l'industrie manufacturière de l'habillement, tandis que les autres occupaient des postes dans le secteur des services. En 1994, *La Relance au collégial* inscrit une légère diminution de la première catégorie dans l'industrie manufacturière soit 72,7 p. 100. Cependant c'est l'industrie de l'habillement qui accueille le plus de diplômées et de diplômés. Au total, 22,7 p. 100 de ces personnes occupaient, en 1994, des postes dans la catégorie des services, dont 13,6 p. 100 dans le commerce de détail, 4,5 p. 100 dans le commerce de gros et 5,5 p. 100 dans les activités de services aux entreprises²³. Le tableau XVII présente le placement en emploi relié à la formation tel que mentionné par les répondants diplômés.

TABLEAU XVII									
PLACEMENT EN EMPLOI RELIÉ À LA FORMATION									
	Dessin de la mode 571.02			Techniques de vêtements masculins 571.05			Techniques de vêtements féminins 571.06		
	1992	1993	1994	1992	1993	1994	1992	1993	1994
NOMBRE DE RÉPONDANTS	60	39	68	10	2	3	50	31	23
• EN EMPLOI TEMPS PLEIN RELIÉ À LA FORMATION	28	21	22	5	1	0	28	8	9
5243 Modélistes - concepteurs	○	○	●			-	●	●	○
5245 Patronniers	○	○	●	●		-	○	○	●
7432 Tailleurs-couturiers		●	●		●	-	○	○	○
9225 Surveillants dans la confection				○		-			

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant l'évolution du placement en emploi relié, temps plein, des diplômés des programmes de formation technique par groupe de base des professions pour l'ensemble du réseau collégial de 1990 à 1994*, Document PL.3, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995, 194 p.

Légende : ● 5 à 10 p. 100 ○ 20 à 50 p. 100
● 10 à 20 p. 100 ● 50 p. 100 et plus

Pour le poste de patroniste (CNP 5245), un diplôme d'études professionnelles ou d'études collégiales est demandé par les employeurs; ce dernier est également exigé pour le poste de designer (CNP 5243).

5.4 Synergie entre le milieu scolaire et l'industrie

Les données quantitatives qui suivent ont été extraites de la consultation menée auprès des membres des industries de l'habillement en décembre 1994 dans le cadre du portrait du secteur de formation *Textiles*. Les données qualitatives proviennent de la même source, du questionnaire rempli par les designers et les patronistes de l'industrie du vêtement (annexe II), des entretiens téléphoniques et des visites d'entreprises.

Plusieurs employeurs (83 p. 100 des 78 entreprises du secteur de l'habillement) souhaitent la mise sur pied de programmes de formation faisant appel à la fois aux établissements scolaires et à l'industrie. Aussi, 31 soit 40 p. 100 d'entre eux ont ajouté qu'ils accepteraient volontiers des stagiaires en entreprise. Toutefois, ils ont exprimé des réserves touchant les conditions dans lesquelles cette collaboration pourrait avoir lieu. Par exemple :

- le temps de l'année doit convenir aux entreprises;
- les coûts ne doivent pas être entièrement assumés par l'entreprise;
- les programmes doivent être encadrés et structurés;
- les secrets de fabrication devront être protégés.

En ce qui a trait à la formation des patronistes, elle ne serait pas assez approfondie sur le plan technique; on souhaite que l'accent soit mis sur le processus (essayage, l'ajustement, etc.).

Selon les représentants de l'industrie consultés pour le portrait du secteur de formation *Textiles*, le programme de formation *Design de mode* ne prépare pas les finissantes et les finissants à la réalité du marché du travail ni aux contraintes de la production industrielle de vêtements. Les entrepreneurs sont en général peu satisfaits de la formation offerte en matière de mode dans les établissements d'enseignement. À leur avis, les cours existants sont trop exclusivement orientés vers la création «pure» et ne tiennent pas suffisamment compte des contraintes de production que doivent respecter les entreprises. La plupart des répondants qui connaissent les programmes du collégial en design de mode (soit qu'ils aient déjà reçu des stagiaires, soit qu'ils aient embauché ces spécialistes), estiment que la formation donnée ne répond pas aux besoins concrets de l'industrie. Plusieurs employeurs ont déclaré que les diplômées et diplômés en *Design de mode* ne sont pas en mesure, par exemple :

- de faire une estimation des tissus ou des garnitures nécessaires à la fabrication du vêtement;
- de monter un plan de collection (ligne de produits);
- de sélectionner les matières premières.

À leur avis, la formation des designers est trop axée sur le dessin d'illustration de la mode.

En résumé, les manufacturiers trouvent que la formation collégiale insiste trop sur l'«image» du designer et pas assez sur les contraintes techniques et budgétaires liées à la production auxquelles les personnes diplômées sont confrontées dans l'industrie. On a également déploré le décalage entre les cours donnés dans les collèges et la réalité industrielle sur le plan de la technologie. Beaucoup d'entreprises sont maintenant dotées de matériel de production très moderne, que les élèves n'ont jamais utilisé avant de sortir de l'école. Les façons de faire en établissement scolaire et en entreprise sont différentes en grande partie parce que les instruments de fabrication ne sont pas toujours les mêmes. Pour cette raison, les entreprises sont presque

unanimes à souhaiter une collaboration entre l'industrie et les établissements de formation afin de faciliter l'intégration au marché du travail.

L'étude «Capacités techniques : Assurons l'avenir», menée par Coopers and Lybrand, confirme que les écoles canadiennes forment trop de créateurs de mode et que cette formation est incomplète en ce qui concerne les besoins de l'industrie du vêtement. Malgré tout, les entrepreneurs ont convenu que les programmes des établissements de l'ordre collégial sont utiles. Les entreprises de design insistent à la quasi-unanimité sur deux choses : une formation en établissement scolaire est presque indispensable, mais elle doit être complétée par une formation en entreprise. À leurs yeux, la formation purement scolaire est souvent assez éloignée de ce qui se passe en réalité dans l'entreprise et chaque designer possède sa philosophie, sa façon propre d'organiser le travail. Les fabricants de vêtements de cuir et de fourrure ont déploré l'inexistence de programmes de formation dans leurs spécialités. Certains ont fait ressortir un besoin critique de relève, particulièrement pour les métiers de designer et de patroniste.

Plusieurs répondantes ou répondants ont déjà accueilli des stagiaires. Selon eux, cette formule permet aux élèves d'une part, de voir s'ils ou elles aiment vraiment le métier, tel qu'il est exercé et de décider d'en faire ou non une carrière, et aux employeurs, d'autre part, de connaître les futurs titulaires de postes éventuels. D'autres, à cause du contexte du secteur de la mode et de l'organisation du travail en entreprise, peuvent difficilement recevoir des stagiaires; ils suggèrent que la formation soit axée sur des mises en situation de travail simulant le milieu de travail, mettant ainsi l'accent sur la formation pratique.

Les répondantes et les répondants nous ont fait part des commentaires suivants au sujet des programmes de formation existants :

- les cours sont trop théoriques, pas assez pratiques (9);
- la communication est insuffisante entre les écoles et les entreprises (5);
- les cours sont trop «glamour», les jeunes n'apprennent pas à coudre (4).

Les employeurs semblent juger qu'une collaboration entre les entreprises et les établissements de formation serait la formule idéale pour préparer la relève. Actuellement les formations professionnelle et technique associées aux postes de patroniste et de designer ne correspondent pas à la réalité de l'industrie de l'habillement et l'exaspération des employeurs est grande.

Selon le comité d'étude : «liens créateurs de mode - manufacturiers», il est recommandé, afin que ces derniers soient prêts à engager des designers et aient confiance en eux, de mettre en place un programme d'apprentissage conçu pour inculquer aux élèves les aspects pratiques et commerciaux de la production de vêtements. Ce programme permettrait aux finissantes et aux finissants d'acquérir de l'expérience et des connaissances dans le domaine. Ils pourraient se familiariser avec l'industrie de la mode; du même coup, les responsabilités et les risques financiers assumés par les manufacturiers s'en trouveraient réduits. La ou le stagiaire y gagnerait aussi en matière de réalisation personnelle et de reconnaissance professionnelle¹².

Nous terminons ce chapitre par une citation d'un répondant au questionnaire portant sur l'exercice des fonctions de travail à l'étude : «Dans le marché actuel de l'emploi, il est très important d'être spécialisé soit comme designer, soit comme patroniste puisque les deux fonctions sont tellement différentes. Mais il est nécessaire que l'un se joigne à l'autre avec leurs connaissances mutuelles».

6 SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

6.1 Tendances et évolution

Comme nous l'avons mentionné dans le portrait du secteur de formation *Textiles*, la majorité des manufacturiers sont confiants en l'avenir de l'industrie de la mode, voyant dans l'ALENA, une avenue de prospérité. La tendance, en entreprise, est de mettre en place des chaînes de production plus polyvalentes et d'augmenter la valeur ajoutée des produits afin de demeurer concurrentiels. Aussi les entreprises font-elles de plus en plus appel à des systèmes de contrôle de la qualité tout au long du processus de production. On observe l'utilisation accrue des nouvelles technologies liées à la conception et à la fabrication, afin de cibler une production à plus forte valeur ajoutée. Cette démarche s'accompagne d'un accroissement des activités de commercialisation visant à se positionner sur les marchés national et international.

Nous assistons à l'émergence de firmes orientées vers la production de modèles distinctifs de qualité. Elles sont responsables de la récente progression des exportations. Parmi celles-ci, se trouvent des entreprises solides qui ont consacré des ressources au développement du marché international. On note aussi des entreprises, dirigées par des designers, qui exportent et contribuent à développer la reconnaissance nationale et internationale de la mode conçue et réalisée au Québec¹⁵.

6.2 Jonction du travail, de la formation et de l'emploi

Dans le secteur de l'habillement, 37 entreprises sur 78 (47 p. 100) ont indiqué leur intention d'embaucher du personnel au cours de l'année 1995 (voir la section 4.3). Les employeurs ont mentionné des besoins totalisant 32 postes de designers et 10 postes de patronistes. Si l'on se base sur le fait que les entreprises non consultées

afficheraient probablement les mêmes tendances, les fonctions de travail à l'étude semblent prometteuses sur le marché de l'emploi.

En ce qui concerne les diplômées et diplômés en *Design de mode*, on souligne dans une étude menée par Industrie, Science et Technologie Canada dans le cadre de la campagne sectorielle du vêtement mode, que les écoles forment trop de designers, ce qui crée un surplus de personnes diplômées ayant des attentes irréalistes quant aux possibilités d'emploi¹². Au Québec, si on se reporte au tableau XIII, peu de patronistes sont disponibles sur le marché du travail par rapport à la demande des manufacturiers. Ceux-ci recrutent alors dans le bassin des personnes diplômées en *Design de mode* (voir tableau XIV), qui est six fois plus important, pour une moyenne annuelle de 25 personnes en *Conception et techniques vestimentaires* et 160 finissantes et finissants des programmes collégiaux associés en *Design de mode*. Cependant, selon les représentants de l'industrie, il semble que lorsqu'une ou un diplômé en *Design de mode* occupe un poste de patroniste, il lui est très difficile d'accéder à un poste d'assistante ou d'assistant-designer ou de designer dans l'industrie. Les responsabilités des patronistes sont associées davantage à l'aspect technique de la production de modèles de vêtements tandis que celles des designers se rattachent à l'élaboration des modèles de la collection.

6.3 RECOMMANDATIONS

À la suite de cette étude, on constate d'une part, que les designers et les patronistes ont des responsabilités et des tâches qui leur sont propres (dans les secteurs du vêtement pour dames et pour enfants) et qu'elles ne devraient pas susciter de chevauchement entre les programmes de formation. L'analyse comparative des objectifs ainsi que des contenus des programmes 1090 *Conception et techniques vestimentaires* et 571.07 *Design de mode* permet de dégager des compétences communes qui suscitent une distorsion par rapport aux attentes des employeurs lors de l'embauche de diplômées et de diplômés dans ce secteur. Dans l'industrie de la

fournure, la majorité des designers cumulent les tâches associées au travail du patroniste.

COMPTE TENU

- de la croissance de l'industrie de l'habillement;
- de l'importance du design dans l'accroissement de la valeur ajoutée d'un produit;
- des tâches distinctes exercées par la ou le designer et la ou le patroniste;
- des besoins exprimés par les employeurs;
- de l'inadéquation des programmes actuels par rapport au contexte manufacturier.

IL EST RECOMMANDÉ

- de procéder à l'analyse de situation de travail relative à la fonction de designer;
- de procéder à l'analyse de situation de travail relative à la fonction de patroniste;
- de réviser le programme de formation 571.07 *Design de mode*;
- de mettre à jour le programme 1090 *Conception et techniques vestimentaires*.

ANNEXE I - PROGRAMMES DE L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

GEORGE BROWN COLLEGE (ONTARIO)

APPAREL PATTERN DRAFTING

Semester 1

16 weeks

PAT543A&B
PAT542A
FASH544
DRESS562
SEW562

Apparel Pattern Drafting I
Grading I
Fashion Illustration I
Elementary Dressmaking
Sewing Machine Operation I

Semester 2

16 weeks

PAT545
PAT556A
PAT546A
FASH554
DRES571
SEW563A
ENG532

Apparel Pattern Drafting II
Grading I
Apparel Pattern Drafting III
Fashion Illustration II
Advanced Dressmaking
Sewing Machine Operation II
Fashion Communications

CREATIVE FASHION

Semester 1

16 weeks

SEW141
PAT141
PAT138
AT141
FAB100
FASH107
ELE000

Sewing Technology
Apparel Pattern Drafting I
Pattern Drafting
Apparel Technology I
Fabrics I
Fashion Illustration and Design I
General Education

CREATIVE FASHION (suite)**Semester 2****16 weeks**

SEW156	Sewing Laboratory - Advanced
PAT153	Apparel Pattern Drafting II
AT153	Apparel Technology Part II
PAT145	Grading Blocks
FASH157	Fashion Illustration and Design II
ELEC100	English and Communications
ELE000	General Education

Semester 3**16 weeks**

PAT201	Apparel Pattern Drafting IIIA
AT243	Apparel Technology IIIA
PAT202	Apparel Pattern Drafting IIIB
AT244	Apparel Technology IIIC
ELEC101	English and Communications
PAT282	Pattern Grading
ELEC000	Elective

Choose 1 of the following electives :

GCD200	Creative Designer
FAB100	Fabric
ACUP200	AccuMark 300(PDS)
ACCU300	AccuMark

Semester 4**16 weeks**

AT263	Apparel Technology IVA
AT264	Apparel Technology IVB
PAT261	Apparel Pattern Drafting IV
PAT262	Fitting Technical Corrections
SBM103	Business
ELEC000	Elective

Choose 1 of the following electives :

GCD200	Creative Designer
ACCU300	AccuMark 300
ACUP200	AccuMark 200 (PDS)
COLR101	Colour Analysis

FANSHAWE COLLEGE OF APPLIED ARTS AND TECHNOLOGY
SCHOOL OF APPLIED ARTS AND BUSINESS, ONTARIO
DFSI - DESIGN (FASHION)

	Course name	Hrs/wk
Semester 1		
COMM135	Professional Communication	3.0
DRFT151*	Drafting (Fashion Design)	6.0
EXHN104	Fashion Presentation	2.0
FASH107	Textile Science	2.0
FASH126*	Applied Fashion Design I	6.0
FASH132*	Basic Garment Construction	2.0
FASH193	Theory of Fashion & Apparel	1.0
FASH194	Industrial Power Sewing	1.0
SKCH118*	Fashion Drawing	2.0
Semester 2		
DRFT151*	Drafting (Fashion Design)	6.0
FASH126*	Applied Fashion Design I	6.0
FASH132*	Basic Garment Construction	2.0
FASH207*	Textile Science	2.0
FASH258*	Industrial Power Sewing	2.0
FASH287*	Mass Production Techniques	1.0
HUMA201*	Canadian Identity	3.0
SKCH118*	Fashion Drawing	2.0
Semester 3		
DRFT355*	Pattern Making & Processes I	5.0
FASH309*	Advanced Textile Science	2.0
FASH335*	Applied Fashion Design II	5.0
FASH375*	Clothing Construction I	2.0
FASH376*	Mass Production Techniques	2.0
HIST312*	History of Costume	2.0
METH330*	Industrial Pattern Grading I	2.0

* this is a two-semester course

Semester 4	Course name	Hrs/wk
DRFT455*	Pattern Making & Processes I	6.0
FASH419*	Fitting Analysis	3.0
FASH435*	Applied Fashion Design II	6.0
FASH475*	Clothing Construction I	3.0
HIST412*	History of Costume	2.0
METH430*	Industrial Pattern Grading I	2.0
SKCH430*	Advanced Fashion Drawing	2.0

Semester 5

DRFT555	Pattern Making & Processes II	6.0
FASH515	Apparel Management	2.0
FASH529	Computers For Apparel Manufacturing	2.0
FASH532	Fashion Retail Promotion	2.0
FASH576	Fashion Illustration	2.0
FASH578	Applied Fashion Design II	5.0
FASH579	Clothing Construction II	2.0
FASH580	Product Costing	1.0

Semester 6

DRFT655*	Pattern Making & Processes II	5.0
FASH615*	Apparel Management	2.0
FASH629*	Computers For Apparel Manufacturing	2.0
FASH632*	Fashion Retail Promotion	2.0
FASH635*	Applied Fashion Design III	5.0
FASH640*	Fitting Analysis	2.0
FASH675*	Clothing Construction II	2.0

* this is a two-semester course

**SENECA COLLEGE (ONTARIO)
SCHOOL OF FASHION AND MERCHANDISING**

FASHION ARTS DIPLOMA PROGRAM (FAA)

	Course name	Hrs/wk
Semester 1		
CGW 117	Clothing Construction I - Womenswear	4.0
DSW 110	Fashion Design I	3.0
PTW 117	Pattern Making I - Womenswear	5.0
EAC 150	College English	3.0
xxx xxx	General Education Option	3.0
Semester 2		
CGW 217	Clothing Construction II - Womenswear	4.0
DSW 210	Fashion Design II	4.0
PTW 217	Pattern Making II - Womenswear	5.0
TXF 211	Fabrics and Fashion I	3.0
xxx xxx	General Education Option	3.0
Semester 3		
CGW 317	Clothing Construction III - Womenswear	4.0
DSW 310	Fashion Design III	3.0
FSH 312	History of Fashion	2.0
KND 361	Knitwear Design	3.0
PTW 317	Pattern Making III - Womenswear	4.0
TXF 312	Fabrics and Fashion II	4.0
xxx xxx	General Education Option	3.0
Semester 4		
CGW 417	Clothing Construction IV - Womenswear	3.0
DSW 410	Fashion Design IV	3.0
FSH 412	History of Fashion	2.0
GRD 410	Grading	2.0
PTW 417	Pattern Making IV - Womenswear	4.0
KND 462	Knitwear Design	4.0

<u>or</u>		
PTM 412	Pattern Making - Menswear	4.0
xxx xxx	General Education Option	3.0
- Summer Placement Recommended		

	Course name	Hrs/wk
Semester 5		
CGW 517	Clothing Construction	2.0
DSW 510	Fashion Design V	3.0
PRM 511	Production Methods I - Apparel Industry	4.0
PTW 517	Pattern Making V - Womenswear	4.0
KND 563	Knitwear Design	4.0
<u>or</u>		
PTM 515	Pattern Making - Menswear	4.0
xxx xxx	General Education Option	3.0
	Field Placement	
Semester 6		
DSW 615	Fashion Design VI	3.0
FMD 616	Marketing Concepts	3.0
PRM 611	Production Methods II - Apparel Industry	4.0
KND 664	Knitwear Design	5.0
<u>or</u>		
PTM 615	Pattern Making - Menswear	5.0
<u>or</u>		
PTW 617	Pattern Making VI - Womenswear	5.0
xxx xxx	General Education Option	3.0
	Field Placement	

ANNEXE II - PROGRAMMES DU QUÉBEC**FORMATION PROFESSIONNELLE****CONCEPTION ET TECHNIQUES VESTIMENTAIRES**

Code	Titre du module	Durée
428012	1. Situation au regard du métier et de la démarche de formation	30
428025	2. Patron de jupes et de pantalons	75
428036	3. Patron de corsages, manches et cols	90
428044	4. Vêtement de nuit : modification de patrons et confection	60
428055	5. Vêtement de ville : modification de patrons et confection	75
428064	6. Fonctionnement d'une machine à coudre régulière	60
428072	7. Base du dessin	30
428122	8. Dessin géométral	30
428095	9. Vêtement sport : réalisation de patrons et confection	75
428105	10. Réalisation d'un patron et d'un prototype	75
428011	11. Fonctionnement d'équipements spécialisés	15
428082	12. Dessin technique	30
428133	13. Fibres textiles et tissus	45
428143	14. Moulage de jupes	45
428155	15. Moulage de corsages, manches et cols	75
428166	16. Graduation de patrons	90
428173	17. Conception d'un vêtement	45
428182	18. Initiation au marché du travail	30
428195	19. Conception et réalisation d'un vêtement de complexité moyenne	75
428203	20. Croquis de mode	45
428213	21. Histoire du costume	45
428228	22. Graduation et placement de patrons assistés par ordinateur	120
428236	23. Réalisation de gabarits	90
428248	24. Conception et réalisation d'une collection de vêtements	120
428252	25. Organisation d'un défilé de mode	30
428264	26. Intégration au marché du travail	60
428272	27. Dessin de mode sur ordinateur	30
428285	28. Réalisation de patrons sur ordinateur	75
428293	29. Procédure de résolution de problèmes	45
428302	30. Gestion de dossiers	30
428312	31. Planification d'une PME	30
428322	32. L'utilisation de moyens de recherche d'emploi	30

FORMATION COLLÉGIALE

571.07 : DESIGN DE MODE

CONTENU DU PROGRAMME

Les cours obligatoires : 2 2/3 unités d'éducation physique
 8 unités de philosophie
 8 unités de langue et littérature

plus les cours suivants :

520-302-93	Histoire du costume	3-0-3	2
571-121-93	Dessin de mode I	2-3-1	2
571-131-93	Dessin de patrons masculins I	1-1-1	1
571-140-93	Textiles I	2-1-2	1 2/3
571-151-90	Dessin de patrons féminins I	1-2-1	1 1/3
571-161-90	Coupe moulage I	1-2-1	1 1/3
571-171-93	Techniques de confection I	2-3-1	2
571-221-93	Dessin de mode II	2-3-1	2
571-231-93	Dessin de patrons masculins II	1-1-1	1
571-240-93	Textiles II	2-1-2	1 2/3
571-251-90	Dessin de patrons féminins II	1-2-1	1 1/3
571-261-93	Coupe moulage II	1-2-1	1 1/3
571-271-93	Techniques de confection II	2-3-1	2
571-407-93	La mode contemporaine	2-1-2	1 2/3

Option mode masculine

571-164-93	Commercialisation de la mode	3-0-2	1 2/3
571-301-93	Confection masculine I	2-3-1	2
571-321-93	Conception et illustration I	2-3-1	2
571-331-93	Dessin de patrons masculins III	2-2-1	1 2/3
571-341-93	Moulage et développement masculins I	1-2-1	1 1/3
571-401-93	Confection masculine II	2-3-1	2
571-421-93	Conception et illustration II	2-3-1	2
571-431-93	Dessin de patrons masculins IV	2-2-1	1 2/3
571-441-93	Moulage et développement masculins I	1-2-1	1 1/3
571-501-93	Confection masculine III	2-3-1	2
571-521-93	Conception et illustration III	2-3-1	2
571-531-93	Dessin de patrons masculins V	2-2-1	1 2/3

571-538-93	Utilisation de l'informatique dans l'industrie de la mode	1-2-2	1 2/3
571-541-93	Moulage et développement masculins III	1-3-1	1 2/3
571-601-93	Confection masculine IV	2-3-1	2
571-621-93	Conception et illustration IV	2-2-1	1 2/3
571-631-93	Dessin de patrons masculins VI	2-2-1	1 2/3
571-641-93	Moulage et développement masculins IV	1-3-1	1 2/3
571-761-93	Graduation de patrons masculins	1-2-1	1 1/3

Option mode féminine

571-164-93	Commercialisation de la mode	3-0-2	1 2/3
571-321-93	Conception et illustration I	2-3-1	2
571-351-93	Dessin de patrons féminins III	2-2-1	1 2/3
571-361-93	Moulage et développement féminins I	1-2-1	1 1/3
571-371-93	Confection féminine I	2-3-1	2
571-421-93	Conception et illustration II	2-3-1	2
571-451-93	Dessin de patrons féminins IV	2-2-1	1 2/3
571-461-93	Moulage et développement féminins II	1-2-1	1 1/3
571-471-93	Confection féminine II	2-3-1	2
571-481-93	Graduation de patrons féminins	1-2-1	1 1/3
571-521-93	Conception et illustration III	2-3-1	2
571-538-93	Utilisation de l'informatique dans l'industrie de la mode	1-2-2	1 2/3
571-551-93	Dessin de patrons féminins V	2-2-1	1 2/3
571-561-93	Moulage et développement féminins III	1-3-1	1 2/3
571-571-93	Confection féminine III	2-3-1	2
571-621-93	Conception et illustration IV	2-2-1	1 2/3
571-651-93	Dessins de patrons féminins IV	1-3-1	1 2/3
571-661-93	Moulage et développement féminins IV	1-3-1	1 2/3
571-671-93	Confection féminine IV	2-3-1	2

8 unités de cours complémentaires

plus 9 2/3 unités choisies par l'établissement parmi les blocs de cours suivants :

Bloc gestion : 11

401-399-90	Initiation à l'organisation de l'entreprise	2-1-3	2
401-573-79	Comptabilité analytique de gestion de mode	2-1-3	2
401-999-82	Comptabilité	3-0-3	2

401-947-84	Introduction à l'informatique de gestion	2-1-3	2
571-473-90	Gestion des ressources humaines dans l'industrie de la mode	2-1-2	1 2/3
571-507-93	Entrepreneur de mode	2-1-1	1 1/3

Blocs projets d'atelier et coordination : 7 1/3

571-510-90	Coordination de mode	1-2-2	1 2/3
571-581-93	Projet d'atelier et mise au point I	2-2-0	1 1/3
571-630-93	Atelier de coordination	1-4-4	3
571-681-93	Projet d'atelier et mise au point II	2-2-0	1 1/3

Blocs culture générale : 8 1/3

571-374-93	La mode : moyen d'expression	2-1-2	1 2/3
571-381-93	Garnitures de vêtements	1-2-2	1 2/3
571-444-93	La mode et le consommateur	2-1-2	1 2/3
571-905-93	Mode et manifestations culturelles	1-2-2	1 2/3
571-909-90	Vêtements de représentation et de scène	1-2-2	1 2/3

Bloc stage : 3

571-607-93	Recherche dynamique d'emploi	1-1-1	1
571-791-93	Stage dans l'industrie du vêtement	1-4-1	2

Bloc CFAO : 6

571-655-84	Introduction à la CFAO dans l'industrie de la mode	1-1-1	1
571-656-84	Techniques de CFAO appliquées à la coupe industrielle de vêtements	2-2-1	1 2/3
571-657-84	Techniques de CFAO appliquées au dessin de patrons	2-2-1	1 2/3
571-658-84	Techniques d'intégration de la CFAO dans son entreprise	1-2-2	1 2/3

Bloc conception et illustration : 14 1/3

571-160-91	Recherche des styles et des tendances	2-1-2	1 2/3
571-360-93	Stylisme I, assisté par ordinateur	2-1-2	1 2/3

571-460-93	Stylisme II, assisté par ordinateur	1-2-2	1 2/3
571-560-93	Techniques d'illustration assistées par ordinateur	2-1-2	1 2/3
571-660-93	Stage en illustration	1-6-2	3
571-696-93	Projet en illustration	1-6-2	3
571-771-93	Initiation au dessin informatisé	1-2-2	1 2/3

Bloc dessin d'accessoires et bijoux mode : 23

571-514-93	Histoire des accessoires et des bijoux	2-1-2	1 2/3
571-542-93	Dessin d'accessoires	3-3-2	2 2/3
571-570-93	Dessin de bijoux mode	2-1-2	1 2/3
571-584-93	Fabrication de bijoux mode I	3-3-2	2 2/3
571-616-93	Stage dans l'industrie d'accessoires et de bijoux mode	1-6-2	3
571-640-93	Dessin de patrons d'accessoires	3-3-2	2 2/3
571-670-93	Fabrication d'accessoires	3-3-2	2 2/3
571-684-93	Fabrication de bijoux mode II	3-3-2	2 2/3
571-686-93	Commercialisation d'accessoires et de bijoux mode	3-0-2	1 2/3
571-901-93	Chapellerie	1-2-2	1 2/3

Bloc conception et imprimés textiles : 11

571-192-93	Conception d'imprimés textiles I	1-2-3	2
571-292-93	Conception d'imprimés textiles II	1-2-3	2
571-392-93	Conception d'imprimés textiles III	1-2-3	2
571-492-93	Conception d'imprimés textiles IV	1-2-3	2
571-692-93	Projet de conception d'imprimés textiles	1-6-2	3

Bloc dessin de fourrure : 15

571-603-93	Initiation à la fabrication de vêtements de fourrure (manteaux)	3-3-1	2 1/3
571-604-93	Dessin de patrons pour fourrure I	3-3-2	2 2/3
571-605-93	Dessin de patrons pour fourrure II	3-3-2	2 2/3
571-614-93	Stage dans l'industrie de la fourrure	1-6-2	3
571-617-92	Projet d'atelier de fourrure	3-3-2	2 2/3
571-527-93	Dessin de fourrure	1-2-2	1 2/3

Bloc mode pour enfants : 10 2/3

571-102-93	Dessin de patrons et moulage pour enfants I	2-1-2	1 2/3
571-202-93	Dessin de patrons et moulage pour enfants II	2-1-2	1 2/3
571-302-93	Dessin de patrons et moulage pour enfants III	2-1-3	2
571-402-92	Confection pour enfants I	1-2-2	1 2/3
571-502-93	Confection pour enfants II	1-2-2	1 2/3
571-602-93	Dessin de mode pour enfants	1-2-3	2

ANNEXE III

**QUESTIONNAIRE
À L'INTENTION DES DESIGNERS ET DES PATRONISTES**

PARTIE I – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de l'entreprise : _____

Nombre d'année d'expérience dans la pratique de votre profession : _____

1. Poste occupé par le répondant (cochez)

designer _____ assistant-designer _____ patronnier _____
patronnier-gradeur _____ autre : _____

2. Combien d'employés occupent les postes suivants :

designer _____ assistant-designer _____ patronnier _____
patronnier-gradeur _____ échantillonneur _____

3. Catégories de vêtements (cochez)

a) pour hommes _____ femmes _____ enfants _____
b) prêt-à-porter _____
c) vêtement sport _____ uniforme _____
lingerie _____ vêtement spécialisé _____
vêtement de ville _____ tenue de soirée _____
vêtement extérieur _____ vêtement de fourrure _____

4. Cochez les tâches effectuées dans le cadre de votre travail :

_____ recherche de style
_____ étude de mise en marché
_____ conception d'une collection de vêtements
_____ moulage du prototype au mannequin
_____ développement du patron de base (premier tracé)
_____ développement de patrons pour la mise en production
_____ confection du prototype

_____ gradation de patrons
 _____ confection de vêtements

AUTRES : _____

PARTIE II – COMPÉTENCES

Cochez les compétences qui correspondent aux tâches que vous avez à effectuer dans le cadre de votre travail.

Poste occupé :

designer _____ assistant-designer _____ patronnier _____ autre _____

Compétences :

- _____ Effectuer des opérations de base sur machines à coudre industrielles.
- _____ Confectionner des éléments de base composant un vêtement.
- _____ Modifier un patron de vêtements et le confectionner.
- _____ Réaliser des patrons de vêtements en coupe à plat.
- _____ Grader des patrons de vêtements.
- _____ Réaliser des dessins géométraux de vêtements.
- _____ Couper des pièces ou des parties de vêtements.
- _____ Réaliser des dessins techniques appliqués au vêtement.
- _____ Appliquer des techniques de moulage de vêtement.
- _____ Développer le patron d'un vêtement et le confectionner.
- _____ Développer le patron d'un vêtement et confectionner le prototype.
- _____ Concevoir des modèles de vêtements.
- _____ Concevoir un vêtement et développer le patron.
- _____ Concevoir un vêtement, développer le patron et le confectionner.
- _____ Réaliser des croquis de vêtements.
- _____ Appliquer des techniques de dessin de mode.
- _____ Appliquer des connaissances relatives à l'histoire du costume.
- _____ Appliquer des connaissances relatives aux fibres textiles et aux tissus.
- _____ Appliquer une procédure de résolution de problèmes.

- _____ Réaliser des dessins de patron assistés par ordinateur.
- _____ Réaliser des dessins de mode assistés par ordinateur.
- _____ Graduer et effectuer le placement de patron assisté par ordinateur.
- _____ Gérer le dossier d'une production de vêtements.
- _____ Réaliser des gabarits sur mesure.
- _____ Concevoir une collection de vêtements.
- _____ Concevoir une collection de vêtements et réaliser les patrons.
- _____ Concevoir une collection de vêtements et les réaliser.
- _____ Organiser un défilé de mode.

AUTRES :

PARTIE III – COMPÉTENCES CONNEXES

Dans le cadre de votre travail, avez-vous à :

- Planifier un défilé de mode : auditoire, date, lieu, thème, etc.?

Réponse : oui _____ non _____

- Concevoir et réaliser des vêtements pour un défilé de mode ou tout autre événement promotionnel?

Réponse : oui _____ non _____

- Travailler en équipe?

Réponse : oui _____ non _____

Si oui, indiquer les postes occupés par vos collaborateurs et/ou vos coéquipiers :

- Faire approuver votre travail, le justifier ou convaincre d'autres personnes?

Réponse : oui _____ non _____

- Concevoir des vêtements pour une clientèle privée?

Réponse : oui _____ non _____

- Confectionner des vêtements sur mesure (non standard)?

Réponse : oui _____ non _____

- Qu'est-ce qui distingue votre travail, au niveau des tâches et des compétences, des autres secteurs de l'industrie du vêtement?

SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES

QUESTIONS-GUIDES À L'INTENTION DES DESIGNERS ET DES PATRONISTES

Y a-t-il, depuis dix ans, une évolution de la profession dans l'exercice de vos tâches ou de vos responsabilités?

Quel est le cheminement de carrière? (mobilité)

Y a-t-il des caractéristiques significatives concernant la main-d'oeuvre qui exerce cette profession?

Quelles sont les connaissances techniques souhaitées par les employeurs?

Quelles sont les compétences et les habiletés souhaitées par les employeurs?

Quelles sont les conditions de travail? (horaires, etc.)

En général, comment évaluez-vous les programmes de formation existants en réalisation de patrons et en design de mode?

Avez-vous des suggestions relatives aux stratégies de formation à privilégier?

ANNEXE IV

PERSONNES CONSULTÉES LORS DE RENCONTRES, D'ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES OU DE VISITES D'ENTREPRISES

Association pour la promotion des designers de mode du Québec, Montréal

M^{me} Thérèse Eloy

Bureau de la statistique du Québec, Québec

M. Jean Berselli

CAMO de l'industrie de la fourrure canadienne, Montréal

M. Allan Hercovici

Christina Canada, Montréal

M^{me} Monique Brido

Emploi et Immigration Canada, Montréal

M. Sylvain Belisle

Fourrures Guy Laflamme Inc., Joliette

M. Guy Laflamme

Gradations Spex, Montréal

M^{me} Albina Deleo

Katescorp, Montréal

M^{me} Marie-Pierre Perdreau

Louben, Montréal

M^{me} Micheline Paquette

Montréal Clothing Designers Club Inc., Montréal

M. Mario Rota

Paris Star, Montréal

M^{me} Donna McLaughlin

M^{me} Janice Leclerc

M^{me} Carole Pépin

Rosa Mori Fourrures, Montréal

M. Fernand Laflamme

M. Lionel Laurin

M^{me} Irma Paytler

Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre

M^{me} Christine Lamarre

RÉFÉRENCES

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Crédit d'impôt remboursable pour le design, Mode*, document explicatif, 1994, 9 p.
2. STATISTIQUE CANADA. *Industries manufacturières du Canada, niveaux national et provincial*, 1993.
3. STATISTIQUE CANADA. *Données sur l'accroissement de la population active*, 1995.
4. BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Industries manufacturières du Québec, 1988-1993*, 1994b, 37 p.
5. STATISTIQUE CANADA. *N° 31203 au catalogue*, 1992.
6. BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Statistiques économiques, profil du secteur manufacturier au Québec*, 1994a, 243 p.
7. COMITÉ EXÉCUTIF DE LA TABLE DES DÉCIDEURS DE L'INDUSTRIE DE LA MODE ET DES TEXTILES. «Saviez-vous que...», *Au fil de la mode*, volume 1, numéro 1, avril 1995
8. DES ROBERTS, Gilles. «Pénurie de main-d'oeuvre dans l'industrie de la fourrure», *Les Affaires*, 15 octobre 1994, 1994, page 5.
9. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Point de mire sur la mode et les textiles*, 1994, 23 p.
10. COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LES RELATIONS DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DU VÊTEMENT. *L'industrie québécoise de l'habillement : «tendances et perspectives» 1992*, 77 p.
11. Industrie Canada. *Industrie du vêtement, données statistiques*, Document de travail, 1995, 100 p.
12. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Patron de l'avenir : élaborer une stratégie de compétitivité*, 1991, 20 p. et annexes.
13. INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Vêtements de fourrure, profil de l'industrie*, 1992, 10 p.

14. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE. Problématique de développement de la main-d'oeuvre et stratégies d'intervention 1993-1994, 1993, 150 p.
15. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Stratégie de développement et plan d'action de l'industrie québécoise de la mode et des textiles*, préparé par la Table des décideurs mode-textiles, 1995, 32 p.
16. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *La mode québécoise, un secteur d'avenir*, 1992, 62 p.
17. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La Relance au collégial, situation au 31 mars 1994 des sortantes et des sortants diplômés de l'enseignement collégial en 1992-1993 : formations préuniversitaire et technique*, Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995, 260 p.
18. AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI, ANPE. *Répertoire opérationnel des métiers et des emplois, Dictionnaire des emplois / métiers techniques et industriels*, 1993, 280 p.
19. SYNDICAT NATIONAL DES STYLISTES INDUSTRIELS SNSI. *Le S.N.S.I., Quel est-il*, Paris, France, n.d., 2 p.
20. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant l'évolution du placement des diplômés des programmes de formation technique pour l'ensemble du réseau collégial de 1990 à 1994, document PL 1*, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995c, 159 p.
21. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Portrait du secteur Textiles* Direction de la formation professionnelle et technique, 1995, 127 p.
22. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE. *Plan sectoriel de développement de la main-d'oeuvre de la région de Montréal*, Secteur du vêtement 1994-1997, 1994, 51 p.
23. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant l'évolution du placement en emploi relié, temps plein, des diplômés des programmes de formation technique par secteur d'activités économiques pour l'ensemble du réseau collégial de 1990 à 1994, document PL.2*, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995b, 151 p.

24. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant l'évolution du placement en emploi relié, temps plein, des diplômés des programmes de formation technique par groupe de base des professions pour l'ensemble du réseau collégial de 1990 à 1994, document PL.3*, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995d, 194 p.
25. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant les diplômé(e)s pour l'ensemble du réseau collégial de 1989 à 1994, document DI.1*, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995e, 207 p.
26. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement ordinaire dans les programmes conduisant à un diplôme pour l'ensemble du réseau collégial de 1989 à 1994, document IO.1*, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995f, 195 p.
27. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement continu dans les programmes pour chaque collège du réseau collégial de 1989 à 1994, document IP.1*, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995g, 374 p.
28. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement continu dans les programmes du réseau collégial de 1989 à 1994, document IP.2*, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995h, 185 p.
29. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La Relance au secondaire en formation professionnelle. Situation au 31 mars 1994 des personnes diplômées de 1992-1993, document préliminaire*, Direction générale de la formation professionnelle et technique, 1994, 41 p. et annexe.
30. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *La Relance au secondaire en formation professionnelle, Le placement au 31 mars 1994 des personnes diplômées de 1992-1993. Des disciplines qui conduisent à un même type d'emploi*, Direction générale de la formation professionnelle et technique, 1994.

BIBLIOGRAPHIE

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Commerce international du Québec*, 1993, 95 p.

COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION DU CANADA. *Perspectives régionales de l'économie et du marché du travail 1992 à 1994*, préparé par Sylvain Bélisle et André Desnoyers, Direction de la planification stratégique, 1992, 65 p.

COURCHESNE, Jean-Guy. *Rapport final*, CAMO du Centre Impac, 1991, 24 p.

D'AMOURS Martine. «Mode et textiles», *l'Atlas industriel du Québec*, Montréal, Publi-Relais, 1993, p. 193 à 206

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Problématiques du marché du travail, réseau île de Montréal*, Direction de la planification stratégique, 1994, 84 p.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification nationale des professions, tables de conversion*, Direction générale des informations sur les professions et les carrières, 1993, 400 p.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Les tendances professionnelles au Québec : Horizon 2000*, Direction de la planification stratégique, 1993, 94 p.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification nationale des professions, description des professions*, Direction générale des informations sur les professions et les carrières, 1992, 724 p.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification canadienne descriptive des professions; classification et définitions, tome 1*, CCDP, 1971.

FÉDÉRATION CANADIENNE DU VÊTEMENT. *Répertoire des programmes canadiens de formation en vêtement et textile*, 1994, 84 p.

INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Habillement, profil de l'industrie*, 1992, 14 p.

INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA. *Alliances dans la mode : liens entre les créateurs et les fabricants européens*, 1991, 77 p.

KURT SALMON ASSOCIATES. *Comparaison technologique entre les fabricants de vêtements du Canada, des États-Unis et d'Europe*, étude réalisée pour Industrie, Sciences et Technologie Canada, 1991, 52 p.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS. *Classification des activités économiques du Québec*, Les publications du Québec, 1984, 428 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Les programmes à l'enseignement ordinaire, à temps complet, de 1989 à 1994*, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995a, 597 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant la satisfaction des employeurs de diplômés des programmes techniques de DEC pour l'ensemble du réseau collégial : embauche, compétence, programme, diplôme 1990*, document SA.1, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995i, 121 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Recueil de données concernant la satisfaction des employeurs de diplômés des programmes techniques de DEC pour l'ensemble du réseau collégial : connaissances, habiletés pratiques, attitudes à l'égard du travail 1994*, document SA.2, Direction de la recherche et du développement, Secteur des études, 1995j, 227 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Guide des études professionnelles et techniques au secondaire et au collégial 1994-1995*, 1994, 914 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Répertoire des programmes et des établissements de formation professionnelle et technique au secondaire et au collégial 1994-1995*, 1994, 96 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC ET MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE. *Mot de passe, fiche 18*, Formation professionnelle et technique, 1993, 5 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Cahiers de l'enseignement collégial 1993-1994, programmes d'établissement*, Direction générale de l'enseignement collégial, 1993, 172 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Cahiers de l'enseignement collégial, 1993-1994, programmes de diplômes d'études collégiales*, Direction générale de l'enseignement collégial, 1993, 367 p.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Statistiques économiques, Forme juridique et taille des établissements manufacturiers au Québec*, Les Publications du Québec, 1993.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *La grappe industrielle mode/textiles, orientations stratégiques*, 1992, 9 p.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Le secteur manufacturier et le commerce au Québec en 1993*, Direction générale de l'analyse économique, Direction de la conjoncture industrielle, 1994, 133 p.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Les grappes industrielles*, 1993, 36 p.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *L'industrie de la confection à forfait*, Direction de l'industrie de la mode et des textiles, 1993, 8 p.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE, DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Perspectives professionnelles au Québec et dans ses régions pour 1993 et 1996*, document de référence, 1993, 508 p.

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. *Guide pratique des études collégiales au Québec*, 1995, 439 p.

STATISTIQUE CANADA. *Population active, recensement 1991*.

STATISTIQUE CANADA. *N° 19203 au catalogue*, 1991.

